



LE P-DG DE SONELGAZ L'A AFFRIMÉ HIER

■ Pas d'augmentation des tarifs de l'électricité

Lire en page 4



FONDS SPÉCIAUX

■ Ces milliards qui dorment dans les coffres

Lire en page 5

VÉHICULES DE TOURISME VOLÉS

Recherchés par Interpol, retrouvés à Tébessa

Page 4

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 1159 Mardi 4 janvier 2011 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

LIMOGEAGE DU DG DE L'ONIL

Est-ce la fin de la crise du lait ?

Page 5

Le ministère des AE toujours sans nouvelle du cargo «MV Blida»

DANS L'ATTENTE D'UN SIGNAL



● L'armateur : «Aucun contact avec les pirates»

Lire en page 3

Suspendu depuis 2003



Le troc sera relancé au Sud

Page 4

Ligue 1 (mise à jour) JS Kabylie- ES Sétif aujourd'hui à 14h30



UN MATCH À 6 POINTS

Page 15

Repères

1.100.000

euros est le salaire qu'à touché durant la saison de football 2009-2010, le footballeur Cristiano Ronaldo.

400

millions de recherches par jour ont été traitées dans le monde par le moteur de recherche google et nul doute qu'en quatre ans, ce nombre a largement augmenté.

133

millions, c'est le nombre d'enfants qui naissent chaque année sur notre planète. Ce qui fait... 4,2 par seconde !

Parti cherche agrément

Le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales serait, selon des indiscretions, sur le point de rouvrir le dossier en attente des partis politiques ayant demandé des agréments.

Une source a confié au Mid libre que cette démarche vient suite à la saisine du Premier ministre par plusieurs demandeurs d'agréments particulièrement Mohamed Saïd, candidat malheureux à l'élection présidentielle d'avril 2009 qui



cherche une autorisation d'activité légale pour le Parti de la liberté et de la justice (PLJ).

M. Ahmed Ouyahia avait, rappelons-le, affirmé récemment que seuls les partis qui ont présenté des dossiers coinforme pourront prétendre à un agrément.

Une directive vite mise en application puisque le département de Oul Kablia s'attelle à décortiquer les dossiers de chacun.

Panique chez...les malfaiteurs



Les opérations coup-de-poing menées ces derniers jours aussi bien par les services de la Gendarmerie nationale que les services de police n'ont pas tardé à avoir les effets espérés auprès des bandes de malfaiteurs qui sévissent à Alger ou encore les consommateurs de stupéfiants et autres dealers. Le nombre d'entres eux mis derrière les verrous semble ne pas avoir laissé indifférent. En effet, une simple randonnée nocturne dans les artères de la capitale permet de constater que les placettes naguère connues pour être des fiefs où ont pour habitude de se rencontrer les consommateurs de stupéfiants sont quasiment désertes.

Des catastrophes catastrophiques



Les catastrophes naturelles enregistrées en 2010 dans le monde ont fait 295.000 morts et 130 milliards de dollars de dégâts, selon une estimation fournie hier par le réassureur allemand Munich Re. Le numéro un mondial de la réassurance a dénombré 950 catastrophes naturelles en 2010, un chiffre bien supérieur à la moyenne de ces trente dernières années (615 catastrophes annuelles). Les catastrophes les plus meurtrières furent le tremblement de terre en janvier en Haïti (222.570 morts), la vague de chaleur et les feux de forêt de l'été en Russie (56.000 morts), et le tremblement de terre d'avril en Chine (2.700 morts). Les évènements les plus coûteux ont été le tremblement de terre en février au Chili (30 milliards de dollars de dégâts et 520 morts) et le séisme de septembre en Nouvelle-Zélande (coût provisoirement chiffré à 3,7 milliards de dollars).

Il pleut des oiseaux morts au Etats-Unis



Il pleut des oiseaux morts dans l'Arkansas. Drôle de présage pour la nouvelle année. Depuis la nuit du réveillon, les habitants de la petite ville de Beebe, dans l'Arkansas aux Etats-Unis, ont la mauvaise surprise de trouver des oiseaux morts sur le pas de leur porte, dans les rues et dans les arbres.

Au total, entre 4.000 et 5.000 dépouilles d'oiseaux - des carouges à épauettes pour la plupart - sont tombés sur cette petite ville de 4.500 âmes entre la nuit de la Saint-Sylvestre et samedi.

Selon la Commission de la chasse et de la pêche de cet Etat du Sud américain, ces décès pourraient être liés «aux conditions météorologiques - la grêle ou la foudre - ou au stress». Mais l'absence de signe physique de blessures rend la première thèse moins crédible. Le feu d'artifice tiré à minuit pourrait être le responsable de ce carnage.

Le FFS partagé entre vouloir et pouvoir



Ça bouge ces derniers temps au sein du Front des force socialistes (FFS). Et pour cause les cadres du partis semblent, avant même la tenue de la Conférence nationale, diverger sur la participation ou non du parti aux prochaines échéances électorales. Les adeptes de la

participation justifient cette nécessité par le fait qu'il est «inconcevable de rester en dehors des institutions». D'ailleurs, se demandent-ils, «quel est le rôle d'un parti politique s'il ne participe pas aux rendez-vous électoraux qui lui permettent de tester sa représentativité» ?

Les directeurs d'hôpitaux s'affolent



Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, M. Djamel Ould Abbas aurait demandé à ses service de lui préparer des rapports détaillés sur les manquements enregistrés dans les établissements sanitaires à travers le pays. Un rapport qui, une fois établi, permettra au premier cadre du secteur de procéder et d'ordonner à un mouvement à la tête des hôpitaux.

Cette information qui s'est répandue comme un trainée de poudre dans les milieux hospitaliers n'a pas manqué de provoquer un mouvement d'agitation chez les concernés.

Dixit



Mohamed Benmeradi

«La relance de l'industrie nationale doit être basée sur les investissements de l'Etat mais aussi par une contribution et une mobilisation de la part des entreprises nationales publiques et privées, toutes catégories confondues (...) Le soutien de la croissance économique par les dépenses publiques n'a donné que des effets limités. Désormais, les entreprises sont appelées à contribuer à la relance de l'outil national de production.»

DEUX JOURS APRÈS AVOIR ÉTÉ DÉTOURNÉ

Le silence radio du «MV Blida»

Deux jours après avoir été détourné par les pirates somaliens, rien n'a filtré à propos du navire «MV Blida» qui a été attaqué, samedi dernier, à 150 miles nautiques au sud-est du port de Salalah (Oman) alors qu'il se rendait au port de Mombasa au Kenya.

PAR MASSINISSA BENLAKEHAL

Aucune communication, n'est possible avec les 27 membres de l'équipage pris en otage.

Silence radio. Du reste, le directeur général de la société IBC, armateur du «MV Blida», Nacer Mansour, a confirmé, hier, sur les ondes de la Radio algérienne, les doutes émis par tous. Il dira à ce sujet qu'«aucun contact n'a été établi avec les pirates depuis samedi», avant d'ajouter de ce fait, que «les moyens de communications sont coupés et à l'heure où je vous parle aucun contact n'a été établi avec le navire». Il faut savoir également que, de son côté, l'EUNAVFOR Somalia, la Mission européenne de lutte contre la piraterie, qui a signalé l'attaque contre le vraquier battant pavillon algérien, a indiqué ignorer encore les circons-



Les pirates somaliens sont armés jusqu'aux dents.

tances et les détails de l'attaque.

En règle générale, ce sont les ravisseurs qui rompent leur silence et pren-

nent contact en premier, pour exiger une rançon en échange de la libération des otages. Cette prise d'otage remet sur la table la question du paiement des rançons. La position de l'Algérie, à ce sujet, est connue. Aucun paiement de rançons à des ravisseurs n'est toléré. Maintenant, il est clair qu'il en va de la vie des 17 citoyens algériens de l'équipage du «MV Blida». Ni la CNAN, ni le groupe jordanien CTI ne se sont encore prononcés à ce propos. Pour le moment, une cellule de crise a été installée au niveau du ministère des Affaires étrangères pour suivre de près les moindres détails relatifs aux développements de l'affaire, a-

on indiqué auprès de cette même institution. Le navire, qui est la propriété de la Compagnie nationale algérienne de navigation (CNAN), a été affrété pour le compte du groupe jordanien CTI et transportait une cargaison de céréales, a précisé le département de Mourad Medelci. A son bord, 17 personnes de nationalité algérienne. Le capitaine du navire ainsi que 5 membres d'équipage sont de nationalité ukrainienne. Les 4 autres membres sont de nationalité philippine (2), jordanienne (1) et indonésienne (1), a signalé un communiqué du ministère des Affaires étrangères, dimanche soir.

M. B.

Les rançons de la discorde



PAR MOKRANE CHEBBINE

Dix sept Algériens sont pris en otage en haute mer par des pirates en ce début d'année. En attendant la revendication de cet acte de piratage, le ministère des Affaires étrangères a installé une cellule de crise pour suivre de près les développements de cette affaire. Les pirates somaliens sont les plus en vue dans ce rapt. Or, on n'en a aucune souvenance que ces «terroristes», réputés dans la région, aient libéré leurs otages sans rançons en contrepartie. La dernière «transaction» en date concerne le chimiquier allemand à bord duquel se trouvaient 22 hommes libérés au prix de 5,5 millions de dollars. L'Algérie, porte-voix à l'ONU du projet de criminalisation du paiement de rançons, se trouve à présent face à un dilemme inextricable : payer la rançon et libérer les otages algériens ou les laisser périr entre les mains de ces flibustiers ? Les pays européens qui ont toujours payé des rançons pour

libérer les leurs, et de tout temps condamné les actes de terrorisme et de piraterie, veulent ménager la chèvre et le chou. Les cinq touristes français croupissent toujours dans les geôles d'Aqmi au nord du Mali. Entre la haute mer et le vaste désert, seules des rançons pourraient libérer Algérien et Français. La différence : Paris négocie le rançonnement de ses ressortissants et Alger négociait la criminalisation de cette pratique dans le cadre de la lutte contre le terrorisme et la grande criminalité. A présent, la donne a changé, probablement préméditée, elle frise même le chantage, pour faire fléchir une position ferme vis-à-vis du don de rançons. Il se trouve que dix sept innocents algériens naviguent à vue au large de l'océan. Disant tout simplement que la situation au Sahel a débordé sur l'océan, dans l'espoir d'un consensus tant recherché autour des questions aussi sensibles que le paiement de rançons, cependant que le danger s'amplifie de plus en plus.

M. C.

Sous la Plume

Terrorisme maritime

PAR SORAYA HAKIM

Le Golfe d'Aden est infesté par les skiffs qui écumant l'Océan indien. Le «MV Blida», un bateau battant pavillon algérien, qui devait accoster au port de Mombasa au Kenya vient d'en faire les frais. Il se trouve actuellement aux mains de pirates somaliens qui au jour d'aujourd'hui n'ont formulé aucune revendication. Question de timing sans doute dirons-nous. Aussi, depuis 2006, les pêcheurs mi-mercenaires à la solde de commanditaires ont trouvé le filon pour se renflouer en raflant tout ce qui est à bord, mais surtout en exigeant de très fortes rançons pour relâcher et le navire et l'équipage. Et c'est là que le bât blesse ! Comment va réagir l'Algérie ? La cellule de crise installée au ministère des Affaires étrangères va devoir plancher sur les questions de la récupération du navire avec un équipage sain et sauf. Un véritable casse-tête chinois au regard de la loi sur la criminalisation du versement de rançons aux terroristes en contrepartie de la libération d'otages, une loi que

l'Algérie a appelé de tous ses vœux et qui a reçu un écho favorable d'organisations internationales telle l'OSCE récemment et qui a arraché la condamnation du paiement pour ceux qui s'y emploient. Quelle issue trouver à un problème au coefficient qui aligne des zéros derrière un montant libellé en dollars. Ces ennemis de la Marine internationale, de surcroît accros au qat, anorexiques et minés par dix-sept ans de guerre civile

s'en prennent aujourd'hui sur les 800 km de côtes africaines aux navires qui traversent chaque année leur terrain de chasse, le Golfe d'Aden, avec leurs cargaisons, ce qui constitue un marché florissant. Pour l'année 2009, leur butin de guerre s'est élevé à 60 millions de dollars ! Qui dit mieux ? Mais qui sont réellement ces pirates qui patrouillent du Yemen à la Somalie ? Un appendice d'Al Qaïda ? Pour l'heure rien n'a filtré sur les exi-

gences des pirates et sur d'éventuelles négociations qu'engageraient les autorités algériennes. Cependant une question reste en suspens sur beaucoup de lèvres : Alors l'Algérie paiera ou paiera pas ?

S. H.

SUSPENDU DEPUIS 2003

Le troc sera relancé

L'activité commerciale de troc, entre la wilaya d'Illizi et les régions voisines de pays limitrophes (Niger et Mali), sera relancée au cours de l'année 2011, a-t-on appris lundi auprès de la Direction des services agricoles (DSA) de la wilaya.

Ce genre d'activités, qui avait été suspendu depuis l'exercice de l'année 2003, sera réactivé cette année avec les pays concernés, autorisant ainsi l'introduction du cheptel bovin de race zébu, en échange d'autres produits (dattes, sel, couvertures, produits de l'artisanat, ustensiles ménagers, etc.). Cette opération de troc était régie par un arrêté interministériel (commerce-finances) daté du 14 décembre 1994 et fixant les modalités d'exercice du commerce de troc avec le Niger et le Mali, a-t-on signalé à la Direction du commerce de la wilaya.

Sa réactivation, initiée par le ministère de l'Agriculture, obéit à la décision ministérielle en date du 28 décembre 2010, selon le DSA d'Illizi, Brahimi Ahmed.

La mise en œuvre de cette activité commerciale de troc implique tous les services chargés du contrôle et de l'application du dispositif de contrôle du cheptel importé et de la viande issue de son abattage avant d'être libérée à la consommation, et ce, après le contrôle sanitaire assuré par les vétérinaires de la wilaya de Illizi, a-t-on expliqué.

Par ailleurs, précise la DSA, les services des Douanes veilleront à l'interdiction formelle du déplacement des animaux en dehors de la région d'Illizi, vers le Nord, et cela dans le souci de "préserver la race de notre patrimoine animalier".

VÉHICULES
DE TOURISME VOLÉS

Recherchés par Interpol, retrouvés à Tébessa

Trois véhicules de tourisme recherchés par l'Organisation internationale de police criminelle (Interpol) et la Police algérienne des frontières ont été récupérés ces dernières 24 h à Tébessa, apprend-on dimanche de la sûreté de wilaya.

Agissant sur information, les éléments de la Police judiciaire (PJ) ont opéré, dans des endroits ciblés des perquisitions qui se sont soldées par la récupération de ces véhicules, remis aussitôt aux services de la Police algérienne des frontières, a-t-on fait savoir de même source.

Les éléments de la PJ ont également intercepté, durant la même période, en différents endroits de la wilaya, quatre autres voitures de tourisme dont deux volées et deux autres dépourvues de documents et portant de fausses plaques d'immatriculation, a-t-on ajouté.

APS

POUR ADMIRER L'ÉCLIPSE SANS RISQUE

Les conseils du ministère de la Santé

Afin d'éviter toute lésion oculaire, particulièrement chez les enfants, le ministère de la Santé a mis l'accent sur l'impératif de se protéger les yeux. Elle a, dans ce sens, précisé que l'observation directe du soleil peut provoquer des lésions de la cornée ainsi que des brûlures rétinienne pouvant conduire à une altération définitive de la vue, voire de la cécité.

PAR AHMED BOUARABA

À la veille de l'éclipse solaire partielle, qui se produira dans la matinée d'aujourd'hui et sera visible en Algérie, la direction de la prévention du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière a mis en garde les admirateurs de ce spectacle cosmique contre l'observation directe du soleil sans se doter de moyens de protection.

Afin d'éviter toute lésion oculaire, particulièrement chez les enfants, la direction a mis l'accent sur l'impératif de protéger les yeux. Elle a, dans ce sens, précisé que l'observation directe du soleil peut provoquer des lésions de la cornée ainsi que des brûlures rétinienne pouvant conduire à une altération définitive de la vue, voire de la cécité.

De son côté, le professeur Jamal Mimouni, président de l'association Sirius d'astronomie, a, concernant les



L'impératif de se protéger les yeux.

risques que présente l'observation de l'éclipse sans protection, expliqué qu'«il suffit qu'une partie du disque solaire soit fixée directement par un œil pour que la rétine soit irrémédiablement endommagée avec risque de cécité totale». Par ailleurs, l'utilisation de moyens de protection de fortune à l'instar des verres fumés, les films radiologiques et les appareils photographiques ou aussi de simples lunettes de soleil, dont la faculté de protection est très insuffisante, est, faut-il le souligner, formellement déconseillée. Sur ce dernier point, il est à noter que ces instruments concentrent les rayons du soleil sur l'œil et induisant de graves risques de lésions et de brûlures rétinienne, indique-t-on. A défaut de lunettes de protection spéciale, le ministère recommande l'utilisation des «verres de soudure numéro 14» tenus à la main ou montés sur un carton de protec-

tion. «L'observation doit impérativement se faire avec des lunettes d'éclipse ou des filtres solaire (mylar ou polymère noir) certifiés, ou des lunettes de soudeur de grade 14 et plus», a indiqué Mimouni. Selon le CRAAG (Centre de recherche en astronomie astrophysique et géophysique), ce phénomène céleste débutera à Alger à 7h48 et se terminera à 10h17. Il verra son maximum à 8h55, avec un taux de plus de 55%. Pour ce qui est des autres régions du pays, la grandeur de cette éclipse sera variable de 30% à Tamanrasset à 60% à El Kala. Il est utile de noter que ce phénomène, né de l'interposition de la lune entre la terre et le soleil, sera également partiel dans le monde et touchera les régions de l'Afrique centrale et de l'ouest ainsi que la Sibérie. Il atteindra son maximum au nord de la Suède avec un taux de 85,72%. A. B.

LE P-DG DE SONELGAZ À PROPOS DES TARIFS DE L'ÉLECTRICITÉ

Aucune hausse envisagée pour 2011

Les tarifs de l'électricité ne verront pas d'augmentation pour l'année 2011, a affirmé, hier, Noureddine Boutarfa, Président-directeur général de Sonelgaz. «Les tarifs de l'électricité en général seront donc probablement révisés à moyen et à long termes quand le gouvernement le décidera mais à court terme et notamment pour l'année 2011, aucune hausse n'est envisagée», a-t-il déclaré. Il faut dire que Sonelgaz, avait, afin de financer son programme d'investissements, réclamé, à plusieurs reprises, l'augmentation des tarifs de l'électricité. Ses demandes sont restées sans suite du côté du gouvernement qui, de son côté, a préféré apporter un soutien financier au groupe, et ce, dans le but de protéger le pouvoir d'achat des consommateurs. Par ailleurs, le dirigeant de Sonelgaz a, com-

plétant la déclaration du ministre de l'Energie et des Mines, selon laquelle le consommateur devrait assumer à moyen terme une partie des coûts de l'électricité produite à partir des énergies renouvelables, indiqué que «l'État soutiendra certainement les projets liés aux énergies renouvelables pour alléger les factures des consommateurs». Réagissant sur les impacts du programme de développement des énergies renouvelables, que compte lancer l'Algérie sur les tarifs de l'électricité, le P-dg a abondé dans le même sens que Yousfi. Il a, dans ce sens, déclaré que «les coûts de production d'électricité à partir des énergies renouvelables sont nettement plus importants que les coûts de production de l'électricité à partir de sources conventionnelles». Dans ce sens, Boutarfa a mis l'accent «sur la

nécessité de déployer une véritable stratégie industrielle pour faire de Sonelgaz la locomotive du développement des énergies renouvelables en Algérie». Il a, en outre, fait savoir que Sonelgaz avait, l'année écoulée, élaboré des projets qui seront engagés en 2011 et serviront de base de déploiement de cet ambitieux programme.

Il s'agit particulièrement du projet de réalisation d'une usine de fabrication de modules photovoltaïques d'une capacité annuelle de 100 à 120 MW, du lancement d'un processus de fabrication de pièces de rechange pour turbines à gaz, d'une ferme éolienne de 10 MW ainsi que de la mise en route de deux autres projets pilotes de centrales solaires thermiques, d'une puissance de 100 MW chacune à El Oued et à Béchar, informe-t-on. A. B.

RETARD DANS LA RÉHABILITATION DES ANCIENS LYCÉES D'ALGÉRIE

Les explications de Benbouzid

PAR INES AMROUDE

Le ministre de l'Education nationale, Boubekeur Benbouzid a affirmé, en fin de journée de dimanche, que les travaux de réhabilitation de 29 lycées, au titre d'un programme national de mise à niveau du patrimoine scolaire, accusent un «retard qui reste toutefois explicable compte tenu des conditions dans lesquelles les chantiers sont conduits».

A partir de Constantine où il a effectué une visite de travail, le ministre a, dans une déclaration à l'APS, indiqué que l'opération de réhabilitation des vieux lycées est effectuée dans des conditions «extrêmement difficiles» en raison du choix de ne pas interrompre la scolarisation des élèves. L'opération de réhabilitation a

atteint aujourd'hui sa «vitesse de croisière», a dit le ministre, soulignant que le taux d'exécution était «voisin» pour l'ensemble des lycées ciblés par ce programme visant la préservation des anciennes infrastructures scolaires. Le retard accusé dans la réalisation des différentes infrastructures scolaires inscrites au titre des différents programmes de la wilaya de Constantine a été jugé, en revanche, «inadmissible» par le ministre de l'Education nationale qui a exigé des responsables chargés de la réalisation de respecter leurs engagements. M. Benbouzid a indiqué que son département a «tout mis en œuvre pour éviter tout problème de surcharge des classes, à Constantine, mais l'outil d'exécution n'a pas été à la hauteur et a contrarié les

objectifs tracés préalablement en matière de disponibilité d'infrastructures scolaires». Selon le ministre, la wilaya de Constantine aura à construire, d'ici 2014, 20 collèges d'enseignement moyen (CEM) et 17 lycées qui seront «largement suffisants pour assurer une scolarisation dans les meilleures conditions aux élèves». Il a par ailleurs insisté sur une meilleure maîtrise des coûts dans la concrétisation des différents projets relevant du secteur de l'Education dans la wilaya de Constantine où la norme nationale est souvent dépassée. Le ministre s'est en outre félicité du fonctionnement du lycée El Houria et des résultats excellents obtenus par les élèves de cet établissement.

I. A.

FONDS SPÉCIAUX

Ces milliards qui dorment dans les coffres

Les membres de la commission des finances de l'assemblée ont été, dans leur ensemble, surpris d'apprendre que des milliards de dinars sonnants et trébuchants ne sont pas utilisés alors que les besoins exprimés en matière de développement sont incommensurables.

PAR AMINE SALAMA

L'examen du projet de loi de règlement budgétaire de 2008 a mis en avant certaines défaillances relatives à la gestion de nombre de crédits et de budgets. Les membres de la commission des finances de l'assemblée ont, en effet, été dans leur ensemble surpris d'apprendre que des milliards de dinars sonnants et trébuchants ne sont pas utilisés alors que les besoins exprimés en matière de développement sont incommensurables. Les fonds spéciaux, créés par le gouvernement, où est déposée cette prodigieuse manne financière, sont dès lors pointés du doigt.

La question de l'utilité de ces comptes d'affectation spéciales s'est, une fois encore, posée avec acuité car ce n'est pas la première fois que des voix s'élèvent pour demander leur suppression et ce pour différentes raisons ou une meilleure transparence dans leur gestion. Quelques ministres, dont les départements ministériels gèrent certains de ces fonds spéciaux, n'ont pas convaincu les membres de la commission des affaires financières et du budget de l'APN sur cette « sous-consommation » des crédits alloués. Il en a été ainsi du ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, El Hadi Khaldi, ministre de la Formation professionnelle, ainsi que de Khalida Toumi, ministre de la Culture. « Leurs réponses n'ont pas été à la hauteur des préoccupations des membres de la commission puisqu'elles n'ont pas



L'Assemblée populaire nationale.

étaient satisfaisantes et convaincantes» nous a indiqué un député. Il faut dire, à cet effet, que certains chiffres justifient largement les inquiétudes exprimées dans ce cas précis par les élus du peuple.

En atteste, à titre d'illustration, le fonctionnement du Fonds national de développement et de l'enseignement continu (FNDAE). Ce fonds, qui gère deux comptes d'affectations spéciales, n'a, selon nos sources, affecté qu'une très insignifiante enveloppe financière durant l'année 2008. Ainsi le fonds, dont les recettes proviennent des entreprises qui ont plus de 20 travailleurs qui contribuent à hauteur de 2% de la masse salariale, n'a alloué que 3,5 % du budget dont il dispose. Un budget colossal puisqu'il est de l'ordre de 15 milliards de dinars, soit 1.500 milliards de centimes. Ceci est, à l'évidence, assez pénalisant pour de nombreuses entreprises qui ne profitent ainsi guère de cet argent, qui leur est pourtant destiné, pour améliorer la formation et l'apprentissage de leurs travailleurs. Le premier responsable du secteur, El Hadi Khaldi, qui a présenté un exposé sur les recettes du FNDAE entre 1998 et 2010 et qui a admis cette baisse considérable des dépenses reconnaît cette lacune. Mais le ministre, selon nos sources, a imputé cela aux entreprises qui ne sollicitent pas l'ap-

port du Fonds. « Une explication peu convaincante » soutient-on de mêmes sources. Cet exemple relatif au FNDAE peut être multiplié puisque, à quelques nuances près, tous les Fonds spéciaux n'arrivent pas à affecter des sommes importantes qui puissent booster le développement. Car cela est aussi le cas pour le Fonds commun des collectivités locales (FCCL) ainsi que pour les crédits alloués aux projets décentralisés au titre de l'année financière 2008 au profit de certaines wilayas du pays. Ainsi durant cette année les wilayas n'ont bénéficié que d'un pourcentage moyen oscillant entre 20 et 30% seulement du budget total dont disposait le FCCL alors qu'elles devaient avoir plus, eu égard à leurs besoins. Pour l'exemple Blida a bénéficié à hauteur de 23% seulement. « C'est pourquoi on n'a pas compris pourquoi cette faible consommation des crédits » souligne un député ajoutant que « nous avons bien compris qu'en Algérie nous avons un plan de dépenses, mais pas un plan d'objectifs comme c'est le cas dans les pays développés. Il faut dès lors pallier au plus vite ces lacunes et rectifier le tir pour permettre aux Fonds spéciaux, qui sont au nombre de 70, d'accomplir les missions pour lesquelles ils ont été créés, sinon il faut les supprimer ».

A. S.

NOUVELLES RESTRICTIONS SUR L'OCTROI DES VISAS POUR LES COMMERÇANTS

L'indignation du patronat

PAR MOKRANE CHEBBINE

Les nouvelles mesures restrictives, imposées par le ministère français de l'Émigration aux commerçants algériens pour l'octroi de visa, n'ont pas laissé indifférents les organisations patronales. Ces dernières, loin de digérer les dernières « lubies » de Brice Hortefeux, interpellent les hautes autorités du pays et réclament tout simplement l'application du principe de réciprocité.

C'est le cas de la Confédération des industriels et producteurs algériens (CIPA), dont le président considère ces mesures « humiliantes et déshonorantes envers les opérateurs économiques algériens ». Les patrons algériens ont très mal pris le fait d'exiger une attestation sur l'honneur de ne pas déposer une demande de carte de séjour auprès des préfectures ni de tenter d'obtenir indûment des prestations sociales lors de leurs séjours. Pour le président de la CIPA, Abdelaziz M'henni, « cette disposition va encore pousser les

hommes d'affaires algériens à boudier la France et nouer des relations avec d'autres communautés d'affaires ». Et de lier directement ces « représailles » aux mesures économiques protectrices entreprises par le gouvernement algérien dans le cadre des investissements étrangers directs.

C'est le même constat établi par le président de la Confédération nationale du patronat algérien (CNPA), Mohand Naït Abdelaziz qui invite de là même les autorités algériennes à réagir souverainement aux nouvelles mesures françaises. Il estime à ce titre que l'Algérie est en droit d'appliquer le principe de réciprocité en durcissant à son tour les démarches d'octroi de visas pour les commerçants français.

De son côté, Réda Hamiani, président du Forum des chefs d'entreprise (FCE), reste plutôt prudent. Reconnaisant que les hommes d'affaires et opérateurs économiques algériens ont toujours été privilégiés dans l'octroi de visas pour la

France, Hamiani « attend des clarifications » au sujet de la catégorie de commerçants concernée par les nouvelles mesures restrictives.

Pour le consul général français en Algérie, « il s'agit d'alléger le dossier de demande de visa », et permettre au consulat de « s'assurer de la réalité de la qualité de commerçant et de l'activité commerciale afin d'éviter tout abus qui nuirait à l'ensemble des commerçants de bonne foi ». Insistant sur l'application des dites mesures dans toute leur rigueur, il a évalué à 10% le taux de visas refusé aux commerçants algériens en 2010. Interrogé par ailleurs sur les difficultés rencontrées par les commerçants français pour venir en Algérie, le consul général de France a affirmé que « les pratiques des consulats algériens varient. Nous constatons que la délivrance de visas à entrées multiples n'est pas très fréquente, ni de visas à longue durée d'utilisation, comme un ou deux ans par exemple ».

M. C.

LIMOGEAGE DU DG DE L'ONIL Est-ce la fin de la crise du lait ?

La crise du lait qui persiste depuis de longs mois n'en finit pas de causer des dégâts au niveau de l'ONIL (Office interprofessionnel du lait), la structure chargée de gérer cette filière sensible. Créée à l'origine pour mettre de l'ordre dans la production de lait en sachet et promouvoir la production de lait cru, l'organisme n'a pas pu aller au bout de la mission qui lui était confiée par le ministère de l'Agriculture, celle de réguler le marché et mettre fin à l'anarchie qui a caractérisé la distribution du lait en sachet à travers le territoire national et encouragé les producteurs de lait en sachet à s'investir dans la collecte et la transformation de ce liquide nourricier.

Conséquence de cette incapacité à apporter un remède à cette crise qui perdure malgré les tentatives pour la résoudre, le directeur général Hafid Djelouli a été limogé sur décision du ministère de l'Agriculture et du Développement rural à la veille de l'entrée en vigueur du nouveau dispositif initié par le département de Rachid Benaïssa. Lequel dispositif a été critiqué par certains producteurs de lait en sachet qui ont émis des réserves sur certains points « flous » du dispositif. Le nouveau dispositif stipule que les laiteries publiques et privées sont soumises à des conditions en matière de production et de distribution de lait pasteurisé conditionné en sachet plastique polyéthylène (LPC), outre le fait toute laiterie conventionnée comme partenaire (de l'ONIL) devra préciser les quantités de LPC qu'elle s'engage à distribuer quotidiennement dans sa wilaya d'implantation et éventuellement dans d'autres wilayas.

Les transformateurs doivent également donner des informations sur les moyens « propres et/ou distributeurs subventionnés » qu'ils comptent mettre en œuvre pour la distribution et doivent présenter trimestriellement un état récapitulatif des quantités de lait demi-écrémé fabriquées et distribuées à partir de poudre de lait subventionnée. Il reste que l'année qui débute et sur laquelle reposent les espoirs du ministère de l'Agriculture et du Développement rural pour juguler la crise du lait qui reste incompréhensive pour les citoyens obligés de faire la queue ou attendre un hypothétique camion livreur, n'a pas encore livré tous ses secrets. Le limogeage de Dg de l'ONIL et l'apport d'un nouveau gestionnaire donnera-t-il plus de tonus à cet organisme qui s'est embourbé dans des querelles sans fin avec les producteurs de lait en sachet ? Le désormais ex-responsable a-t-il été victime de son volontarisme à vouloir imposer le nouveau dispositif sans une concertation avec les milieux de la profession qui sont au moins au fait des difficultés que traverse cette filière sensible et qui pouvaient mettre à profit leur l'expérience acquise dans le métier de transformateur et distributeur pour remettre sur les rails une fois pour toute la filière lait ?

S. B.

YOUCEF YOUSFI À L'ÉMISSION "L'INVITÉ DE LA RÉDACTION" DE LA RADIO CHAÎNE III

"Nous étudions les conditions de la construction d'une centrale nucléaire"

Intervenant, hier, dans l'émission "L'invité de la rédaction" de la radio, le ministre de l'Énergie et des Mines, Youcef Yousfi, a abordé plusieurs sujets tels que le projet "Desertec", l'exploration pétrolière, les énergies renouvelables et l'exportation de gaz naturel.

PAR AMAR AOUIMER

Pour 2020, il a dit que 60 projets ont été identifiés dans les énergies renouvelables, mais à exploiter avec l'aide et le soutien de l'Etat avec la contribution des entreprises industrielles et des centres scientifiques. Le projet des énergies renouvelables à présenter au gouvernement est ambitieux. Pas moins de 40 % de l'énergie électrique est d'origine hydraulique, cependant, il faut électrifier les villages du sud du pays avec un potentiel de 2.500 à 3.000 mégawatts en énergie solaire et éolienne. En 2020, l'Algérie exportera 2.000 mégawatts en partenariat avec les acheteurs européens avec option pour l'exportation de 10.000 mégawatts en 2030.

Aujourd'hui, le coût de l'électricité à partir des énergies renouvelables est plus cher en attendant le transfert de technologies sachant que la technique de stockage en énergie solaire durant la nuit est plus chère.

Parmi les 60 projets à soumettre pour approbation au gouvernement, une usine de silicium sera construite par Sonelgaz et sera prête en 2013.

Pour ce qui est de l'exportation de l'énergie solaire vers l'Europe, la prise de risques ensemble et avec les partenaires étrangers est recommandée.

Fait paradoxal, le projet "Desertec" négocié entre les dirigeants politiques algé-



Ph.: D. R.

rien et allemand n'a pas recueilli l'unanimité puisque Yousfi indique que « nous travaillons avec "Desertec" et « "Transgreen" avec nos propres moyens, mais les Allemands n'ont rien à voir avec le projet "Desertec" ».

Yousfi a souligné qu'une étude est en cours pour examiner les conditions de lancer une première centrale nucléaire à moyen terme en Algérie.

Concernant l'uranium, il a dit qu'il faut faire le bilan de notre potentiel.

Possible exploitation des anciennes mines de charbon

Il existe une complémentarité avec les pays exportateurs de gaz, notamment pour ce qui est des exportations vers l'Europe, les Etats-Unis et l'Asie. "Nous n'avons donc pas de concurrence, ni de compétitivité avec les pays exportateurs de gaz. Nos possédons des réserves et des infrastructures importantes, en plus des deux gazoducs reliant l'Algérie à l'Italie, nous avons celui alimentant l'Espagne et deux pôles GNL, ainsi que deux gazoducs sur l'Espagne et un autre sur la Sardaigne en cours de construction.

Nos réserves ne s'épuisent pas et vers 2015-2020, nous accroîtrons nos réserves pour assurer la sécurité énergétique du pays à

long terme. Et notre réflexion s'étale sur une période de 40 à 50 années sachant qu'une centrale électrique a une durée de vie de 30 à 40 années" a-t-il dit.

Par conséquent, ajoute-t-il, "nous intensifions l'exploration des hydrocarbures. En 2011, l'accroissement de l'exploration sera en évolution de 40 % par rapport à 2010".

Pas moins de 29 découvertes ont été réalisées, soit la moisson la plus importante et la plus intense et en 2011, 2012 et 2013, "nous allons augmenter davantage l'effort d'exploration dans d'autres régions, tels que l'ouest du pays, le bassin de Tindouf, la région de Reggane et même le nord où nous avons trouvé un potentiel au premier trimestre 2010. Nous avons commencé les travaux en mer offshore en intensifiant l'exploration avec la mobilisation des moyens de Sonatrach et des sociétés pétrolières et de géophysique, ainsi que l'institut algérien du pétrole (IAP). Aussi, il faudra intensifier la formation et la recherche scientifique dans le domaine de l'exploration".

L'Algérie a un potentiel en offshore à long terme, mais elle compte aussi mobiliser les ressources en énergies nouvelles et renouvelables et en exploitant également les anciennes mines de charbon.

L'Algérien consomme 1.100 KW de gaz naturel par an, soit dix fois plus qu'à l'indépendance alors que la consommation électrique va doubler dans 10 ans.

Concernant le gazoduc Medgaz, le ministre a souligné "qu'il s'agit d'un acquis et une infrastructure supplémentaire indiquant que nous avons des moyens supplémentaires d'être présents en Europe et Sonatrach discute avec Natural Gas espagnol pour régler cette situation de contentieux..."

A propos de l'exportation des hydrocarbures, le ministre a souligné que l'Algérie a récolté 55,7 milliards de dollars en termes de recettes en 2010, soit 25 % d'augmentation comparativement avec 2009. La part des partenaires est de 50 % en termes de production et de 6 % pour ce qui est des exportations revenant donc à nos partenaires.

Le pays assure 14 millions de tonnes de produits raffinés en envisageant d'atteindre 22 millions de tonnes en augmentant les capacités de raffinage.

Pour cela, de nouvelles capacités de raffinage seront construites afin de doubler la production d'ici 15 ans. Il convient aussi de transformer certains produits, tels que le fuel pour fabriquer l'essence et le gazole.

Le contrôle interne des dépenses de Sonatrach sera renforcé. Désormais, le respect des cahiers des charge sera plus scrupuleux afin de lutter contre les malversations. Il faut sécuriser les responsables avec un code d'éthique pour minimiser les risques de déviation et les appels d'offres seront plus stricts en étant plus regardants. A. A.

POUR LA PREMIÈRE SEMAINE DE L'ANNÉE

Remontée des prix du pétrole

Les prix du pétrole ont ouvert la semaine en hausse lors des échanges électroniques en Europe, portés par les espoirs de reprise de l'économie américaine, grosse consommatrice d'énergie fossile. Le marché pétrolier était fermé, hier, à Londres comme la plupart des places financières du pays pour cause de jour férié. Seuls avaient lieu les échanges électroniques.

A Londres, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en février s'échangeait à 95,80 dollars en fin de matinée, en hausse de 1,15 dollar par rapport à son cours de clôture vendredi. Il était monté auparavant à 95,82 dollars, un plus haut depuis plus de deux ans.

A New York, les cours du brut étaient aussi en hausse lors des échanges électroniques d'avant séance.

Sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de "light sweet crude" (WTI) pour livraison en février valait 92,09 dollars, en hausse de 71 cents par rapport à vendredi soir. Il avait atteint quelques minutes plus tôt les 92,10 dollars, un prix inédit depuis début octobre 2008.

Selon des stratèges matières premières, les investisseurs parient sur le rétablissement complet de l'économie américaine en 2011, un pronostic nourri par des indicateurs macroéconomiques de plus en plus positifs, selon eux. Ce scénario est synonyme d'une demande croissante de brut aux Etats-Unis, gros consommateurs mondiaux d'énergie. La consommation de produits pétroliers s'est par exemple réinstallée à plus de 20 millions de barils par jour en moyenne sur les quatre dernières semaines, renouant avec ses niveaux de début 2008. Cette hypothèse avait déjà dopé les cours du pétrole en fin de semaine dernière, les poussant à des seuils plus vus depuis plus de deux ans. Le baril de Brent avait ainsi terminé l'année à 94,75 dollars et le baril de "light sweet crude" à 91,38 dollars. Sur 2010, le prix du brut affichait une hausse de 15% à New York et de 22% à Londres. Il semble désormais se diriger de nouveau vers le seuil des 100 dollars le baril à Londres, soulignent les analystes pétroliers.

R. E.

ELLE EST PRÉSENTE EN EUROPE, EN AFRIQUE ET AILLEURS

L'Algérie se redéploie dans l'exportation de produits agricoles

La nouvelle politique prônée par le gouvernement et les différentes institutions politiques et économiques du pays vise à diversifier les exportations hors hydrocarbures, notamment les produits agroalimentaires et agricoles (fruits et légumes frais).

Ainsi, des rencontres ont regroupé des opérateurs économiques publics et privés au siège de l'Agence nationale de promotion du commerce extérieur (Algex) dans le but de décortiquer et d'explorer des marchés de l'Afrique sub saharienne, tel que le marché du Niger qui présente des opportunités importantes pour les entreprises algériennes ayant un potentiel à l'exportation, notamment celles spécialisées dans les produits agroalimentaires et agricoles.

Même si le programme Optimexport d'aide et de soutien financier et logistique aux entreprises algériennes exportatrices s'est arrêté à la fin décembre 2010, les entrepreneurs continuent de croire au redéploiement de cet organisme français ayant travaillé en étroite collaboration avec l'Algex, la Chambre algérienne de commerce et d'industrie et le ministère du Commerce (maître d'ouvrage).

"Nous attendons la réaction du maître d'ouvrage pour pouvoir relancer les activités sachant que les activités d'Optimexport ont pris fin officiellement en décembre dernier. Nous attendons, cependant, des décisions

pour continuer nos actions alors qu'une petite équipe est prête pour la relance. C'est donc à l'Algex de lancer un certain nombre de choses" nous a déclaré Nouara Toubal, responsable de la communication.

Mais les 44 entreprises sélectionnées dans le cadre du challenge des entités à l'international ayant des potentialités à l'export continuent de travailler et coopérer en explorant toujours le marché extérieur.

Vocation agricole dans les années 1940

Ainsi, plusieurs entreprises exportatrices de produits agroalimentaires, dont le producteur et exportateur de dattes "Deglet Nour" Haddoud, s'apprentent à peaufiner leur participation aux différentes foires spécialisées internationales et salons de fruits et légumes, tel que le salon mondial des fruits et légumes "Fruit Logistica" prévu du 3 au 6 février prochain à Berlin.

En tout cas, les sénateurs et les pouvoirs publics ont la ferme intention de promouvoir les exportations agricoles, mais à condition que les volets financiers (aide de l'Etat) et logistique (transports aériens et maritimes) suivent les opérations engagées par les exportateurs.

Les entreprises algériennes sont également en voie d'explorer le marché angolais sachant que les entreprises de ce pays d'Afrique de l'ouest ont sollicité les produits algériens. Des experts affirment que "l'Algérie a les moyens de reconquérir le mar-

ché international des fruits et légumes à partir du moment où elle possède d'énormes potentialités. Dans les années 1940, l'Algérie avait réellement une vocation d'exportation de produits agricoles (fruits et légumes). Ainsi, de 1943 à 1945, l'Algérie a exporté 65 % de sa production agricole".

Ils relèvent également que l'évolution des cultures a connu une nette orientation vers l'arboriculture et la plantation des agrumes.

Pas moins de 119.000 tonnes de fruits frais (60 %) ont été exportées vers la France, l'Angleterre, la Suisse et la Belgique, en 1946 et 1947, alors que les agrumes représentent 86 % du tonnage exporté à cette époque (oranges et mandarines).

Le pays a même exporté 24.000 tonnes de dattes et 16.000 tonnes de figues, ainsi que les légumes et primeurs qui représentent 76.000 tonnes dont 49 % de pommes de terre (37.000 tonnes), 30 % de tomates (plus de 23.000 tonnes), et 8 % de carottes et d'artichauts.

Aujourd'hui, les fruits et légumes de certaines régions du pays, notamment de la région d'Adrar, sont de meilleure qualité et sont très prisés sur le marché international. Toutefois, faute de moyens de transport adéquats, il est très difficile d'exporter ces produits dont l'obtention de certificat de qualité et de conformité aux exigences et normes en vigueur dans l'Union européenne ne pose absolument aucun problème.

A. A.

EL BIAR

Chasse au commerce informel à la place Kennedy



Une ambiance des plus tendues règne, ces jours-ci, au niveau de la place Kennedy en plein cœur de la localité d'El Biar. En effet depuis maintenant plusieurs semaines les services de police restent à l'affût pour empêcher la réinstallation sur cette place de la moindre activité illégale ou encore informelle. Ainsi une vraie partie de cache-cache est engagée entre les commerçants et les services de l'ordre, se terminant généralement par des arrestations et la confiscation des marchandises. Cela ne manque pas de créer des tensions entre les deux parties qui campent sur leurs positions, d'un côté les revendeurs informels, qui s'entêtent à poursuivre leur activité sur cette place située à proximité du marché communal et donc très passante, leur permettant de réaliser un chiffre d'affaires conséquent, de l'autre les agents de l'ordre qui ont pour mission de mener à bien leur mission dévolue pour l'éradication des marchés anarchiques et informels et la régularisation de l'activité commerciale, cela par le biais de la réalisation de marchés de proximité.

De nouveaux Atribus à la rue Mohamed-Chaâbane (ex-Caïd)

Nous avons pu constater l'installation récente, à la rue Mohamed-Chaâbane (ex-Caïd), de deux nouveaux Atribus. Vivement saluées par les usagers ces nouvelles infrastructures urbaines des plus modernes proposent les commodités essentielles et permettent surtout aux nombreux usagers du transport urbain d'attendre leurs bus dans de meilleures conditions. Les nouveaux Atribus, installés voilà déjà quelques jours, ont suscité moult réactions positives. Fatiha, une habituée du transport en commun, nous dira dans ce sens : « C'est réconfortant de voir que dorénavant on pourra attendre le bus à l'abri des intempéries ». Plusieurs autres personnes se sont ralliées à cet avis se félicitant de ce nouveau acquis. A rappeler que ces nouveaux Atribus viennent en remplacement de vieilles infrastructures sans la moindre commodité. Ces innovations toucheront l'ensemble des arrêts facultatifs à travers l'ensemble de la localité d'El Biar.

K. H.

SIDI YAHIA, MAGASINS DE LUXE ET ENSEIGNES INTERNATIONALES

INCURSION AU SEIN D'UN MONDE PARRALÉLE

Certaines femmes sont capables, pour les plus raisonnables, de consacrer jusqu'à 50% de leurs salaire pour des soins de beauté dans des SPA et instituts de beauté qui proposent tous, le must des soins rajeunissant, raffermissant, anti-cellulite, anti-âge...

PAR SHIRAZ BENOMAR

Beaucoup d'Algérois ne connaissent pas ou n'ont jamais osé franchir la frontière les séparant du monde de la mode et du luxe. Et pourtant ce monde du rutilant, du raffinement et du luxe nous en recevons les effluves en passant par certains quartiers réputés pour être les hauts lieux de la mode et du luxe : Sidi Yahia en est l'exemple le plus illustratif. Les amateurs de luxe ne regardent pas à la dépense et peuvent dépenser des sommes incroyables pour assouvir leur envie d'un produit.

Bien sûr dans ce monde-là on retrouve la jeunesse dorée, née avec une cuillère en or dans la bouche, mais il y a les autres, ceux qui sacrifient le salaire d'un mois de labeur pour pouvoir s'offrir le parfum tant convoité ou le chemisier de ses rêves. Les femmes sont capables, pour les plus raisonnables, de consacrer jusqu'à 50% de leurs salaire à des soins de beauté dans des SPA et instituts de beauté qui proposent tous, le meilleur des soins rajeunissant, raffermissant, anti-cellulite, anti-âge... Le gérant d'un magasin d'une très grande marque de cosmétiques à Sidi Yahia nous dira : « Mes produits s'écoulent très vite. Ma clientèle est diversifiée, aussi bien filles que



Sidi-Yahia ou le haut-lieu du luxe.

garçons achètent mes parfums, crèmes, etc. Mes ventes ont connu en un laps de temps très court 15% de hausse et mes bénéfices sont en hausse de 40%. Les marques que nous représentons ne sont plus à présenter, et pour cela nous avons réussi à fidéliser notre clientèle qui à son tour nous ramène constamment de nouveaux clients », nous explique notre interlocuteur.

Sidi-Yahia, cette localité encore inconnue il y a quelques années, a réussi à s'imposer comme la capitale du luxe et le rendez-vous incontournable de tous les branchés de la capitale. Cette localité s'est transformée en la Mecque du luxe et du prestige : boutiques de mode, enseignes internationales, restaurants «in» attirent jour et nuit cette jeunesse dorée et les nombreux «courtisans» qui gravitent autour de ces papillons dorés. Les rues Didouche-Mourad ou encore Larbi-Ben-M'hidi sont détrochés et sont devenus «has been», dorénavant il est de bon ton de se rendre à Sidi

Yahia pour rester dans l'air du temps. Leïla et sa fille font partie de ces personnes férues des marques et produits de luxe : « Je suis venue avec maman parce qu'elle a une meilleure idée du produit que je veux acheter », nous explique l'adolescente. Cette dernière veut acheter l'un des précieux parfums proposés dans cette boutique et dont le moins cher vaut la bagatelle de 9.000DA. «Où, en effet, les prix peuvent surprendre, mais quand il s'agit de marque connue je vous assure que c'est sans hésitation que je débourse, surtout pour mon unique enfant ! », nous confie avec fierté Leïla.

Leïla n'est pas la seule dans ce cas, ils sont ainsi très nombreux à sacrifier au diktat des marques et du luxe. On rentre de notre incursion dans ce royaume du raffinement avec le sentiment avoir été des intrus dans un monde où penser au pouvoir d'achat ou au prix de la patate est déplacé et quasiment indécent. S. B.

INFILTRATION DES EAUX PLUVIALES

Plusieurs immeubles de la capitale sont concernés

PAR HASSIBA ABDALLAH

Plusieurs habitations à travers la capitale se plaignent de l'infiltration des eaux pluviales. Ce problème a engendré de graves dégâts matériels, autant pour les habitants que pour les structures des immeubles. La cité 360-Logements à Dar El-Beida et celle de 1.001 logements à Bachdjarrah sont parmi les cités concernées par ce grave problème. Dès la moindre chute de pluie, les familles voient la pluie s'infiltrer à l'intérieur de leurs domiciles. Jusque là aucune solution n'a été envisagée ou proposée par les autorités compétentes. Les immeubles de la cité des 360-Logements laissent apparaître de larges

fissures datant du dernier séisme de 2003. Même s'ils ont eu droit à des travaux de réhabilitation, les habitants disent que ces travaux ont été mal faits. L'autre problème qui se pose avec acuité pour ces familles est celui de l'étanchéité. Les eaux pluviales pénètrent ainsi du 5^e et dernier étage et s'infiltreront jusqu'à la cage d'escalier. L'eau passe de ce fait par tous les étages sans exception.

Un état malheureux que les habitants ne peuvent plus supporter. « Quand il pleut, nos murs qui donnent à l'extérieur deviennent humides et laissent passer le froid. Par contre, quand il pleut fort, la situation tourne au tragique. Les eaux pluviales pénètrent à l'intérieur même de

nos maisons », nous explique une habitante avant d'ajouter : « On a même de la moisissure sur nos murs ». La situation est très grave pour cette dame qui pourtant habite au deuxième étage. Mais on peut aisément imaginer la situation des familles résidant au dernier étage et dont les plafonds risquent de s'effondrer à n'importe quel moment. Pour sa part la cité des 1001-Logements a eu son quota de problèmes. Les habitants de cette cité souffrent également d'un grave problème d'étanchéité. L'une des familles, résidant au dernier étage de l'un des immeubles, ne peut même pas allumer l'électricité dans la salle de bain pour éviter une catastrophe. Le compteur électrique en

proie aux masses saute à tout bout de champ mettant en péril l'électroménager. « En hiver, on est obligé d'allumer la lampe du salon pour éclairer la salle de bain », nous avoue notre interlocutrice.

Les plafonds de sa salle de bain et de sa cuisine sont dans un état pitoyable. Même les récurrents travaux de replatrage et peinture s'avèrent vains dès que la pluie est de retour. Cette situation dure depuis quatre ans. Autant les familles de Dar El Beida que ceux de Bachdjarrah affirment que « leurs maintes revendications auprès de l'OPGI sont restées lettre morte ». Leur appel est ainsi une fois encore lancé en espérant qu'il trouvera un écho. H. A.

BORDJ BOU ARRERIDJ

Parachèvement du nouveau pôle industriel

Deux milliards de dinars ont été débloqués pour le lancement de la seconde tranche de viabilisation et d'aménagement du pôle industriel de Mechta Fatima, dans la daïra d'El Hammadia, a-t-on indiqué dimanche à la wilaya de Bordj Bou Arreridj. Au total, 140 opérateurs économiques se sont vus attribuer une parcelle de terrain au niveau de ce pôle de 480 hectares, considéré comme le troisième du genre au niveau national. Les travaux d'aménagement qui débiteront "au cours cette semaine", seront coordonnés par une commission composée de tous les intervenants, y compris des experts du ministère de l'Industrie et des mines, de la PME et de la promotion de l'investissement, a affirmé le wali. Il s'agit, a rappelé le chef de l'exécutif, d'une action financée par le programme spécial de développement des Hauts plateaux "afin de consolider les acquis économiques et sociaux de la région et, surtout, d'élargir les perspectives d'emploi". Plus de 12.000 emplois directs et autant de postes de travail indirects sont prévus au pôle industriel de Mechta Fatima, situé à quelques kilomètres seulement du chef-lieu de wilaya, rappelle-t-on.

MÉDÉA

Augmentation de la dotation en eau potable à Ouled-Brahim

La dotation journalière en eau potable des habitants des villages et hameaux de la commune d'Ouled-Brahim, au centre ouest de Médéa, est appelée à "augmenter de manière significative", grâce à la réalisation prochaine d'une retenue collinaire dans la partie nord de la commune, a-t-on appris auprès du directeur de l'hydraulique. Une étude technique pour la réalisation d'une retenue collinaire, de moyenne capacité, vient d'être lancée dans la perspective de "revoir à la hausse", d'ici quelques mois, le volume d'eau potable destiné à l'alimentation des centaines de foyers disséminés à travers les nombreuses villages de la commune d'Ouled Brahim, a indiqué ce responsable. Le site choisi pour abriter ce futur ouvrage hydraulique, très attendu par la population, se situe au niveau du village de Chaabete El-Gharbi, a précisé ce responsable, ajoutant que ce projet permettra, une fois concrétisé, d'assurer des apports hydriques supplémentaires aux habitants des hameaux environnants. Le taux de couverture en eau potable dans la commune d'Ouled-Brahim, qui compte 11.000 résidents, avoisine les 80%, selon les estimations établies par la subdivision de l'hydraulique de la daïra d'El-Omaria, dont relève cette localité.

CHLEF

75.000 hectares de superficies emblavés et fertilisés

Plus de 75.000 hectares des superficies consacrées à la céréaliculture ont été emblavés et fertilisés dans la wilaya de Chlef, indique-t-on dans un pré-bilan établi par la direction des services agricoles (DSA). Cette superficie représente 75 % des objectifs estimés à 91.000 hectares arrêtés pour l'actuelle campagne labour-semences, ajoute la même source, signalant que la campagne se déroule dans de bonnes conditions en raison du niveau de pluviométrie enregistré dans la région. Les superficies destinées à la culture des céréales en irrigué ont été quasiment triplées lors de cette campagne atteignant 4.000 hectares au lieu de 1.400 lors de la précédente campagne, fait constater la même source qui prévoit un rendement de 40 à 50 quintaux à l'hectare, soit quatre fois plus que celui des superficies non irriguées. Selon des indications de la DSA, le blé dur occupe la part du lion avec 57.000 hectares de la superficie globale, suivi de l'orge et du blé tendre avec respectivement 18.000 et 14.000 ha, tandis qu'une superficie de plus de 2000 ha est réservée à l'avoine. La production céréalière de la wilaya de Chlef varie entre 800.000 et 1,5 million de quintaux, rappelle-t-on de même source.

APS

LA CUEILLETTE DES OLIVES TIRE À SA FIN

Saison exceptionnelle à Tizi-Ouzou

La production de l'huile d'olive battra tous les records cette année. «Cela ne s'est pas produit depuis des années», nous confient plusieurs citoyens de la wilaya de Tizi-Ouzou.

PAR LOUNES BOUGACI

Depuis plus de deux mois, la majorité des familles de Kabylie s'est mobilisée afin de se consacrer entièrement à cette activité. Qu'ils soient employés, enseignants, chômeurs, étudiants ou autres, la cueillette des olives est une activité qui « n'épargne » presque personne dans la région. La vitesse de croisière de cette activité a été atteinte lors des quinze jours de vacances scolaires qui se sont achevées samedi dernier. Jusqu'au week-end passé, on se rendait quotidiennement et en famille pour ramasser le maximum d'olives.

Compte tenu de l'importance de la récolte, les gens ont travaillé même durant les journées pluvieuses. Alors que traditionnellement la population guettait les prévisions météorologiques avec une grande attention, cette année, aucune journée n'a été ratée sauf celles de période de neige. Les familles se rendent aux champs munis de parapluies ainsi que du petit matériel nécessaire sans oublier les vivres qui se résument au couscous, au fromage, à des olives, du lait caillé ainsi que des oranges et des mandarines.

Si pour les enseignants les vacances d'hiver est une aubaine



Une abondante récolte d'olives a été enregistrée cette année.

PH/D.R.

inespérée pour s'adonner à cette activité traditionnelle qui est devenue une vraie passion indétrônable et inévitable, les employés qui exercent dans d'autres secteurs sont contraints de programmer leur congé annuel pour cette période de l'année. C'est le cas de Smail, la cinquantaine, qui travaille dans une entreprise publique au chef-lieu de wilaya. « Chaque année, je prends mon congé au mois de décembre. Une journée de cueillette d'olives en compagnie de ma femme me permet de gagner jusqu'à huit fois plus que ce que je gagne au boulot », affirme Smail qui se rend aux champs sans complexe aucun malgré son magister et son poste de cadre dans une entreprise. Notre interlocuteur ajoute que depuis le début de la récolte, il en ramassé l'équivalent de 1.000 litres d'huile.

Ce qui correspond à la coquette somme de 40 millions de centimes. En deux mois, il a pu cueillir l'équivalent de plus de douze mois

de salaire. Et il ne compte pas s'arrêter en si bon chemin puisque, selon lui, il ne cessera qu'à la fin janvier. En effet, la cueillette des olives prend fin généralement début février. Cette année, compte tenu de la richesse de la production, il faut dire que les familles sont vraiment bousculées d'autant plus que contrairement à l'année précédente, les intempéries ont rendu la tâche ardue. Cela sans omettre la semaine où il a neigé et qui a rendu tout déplacement impossible dans près de la moitié des villages de la wilaya.

Il ne faut pas oublier de signaler que la cueillette des olives est l'occasion aux membres de la famille de consolider les liens en passant de longues journées ensemble. Ces journées sont mises à profit pour avantager la communication entre les fils, filles et les parents sans omettre le côté « promenade et pique-nique » de cette saison exceptionnelle. L. B.

JIJEL, ASSAINISSEMENT

Des projets pour éponger le retard

Un "ambitieux programme" est mis en œuvre pour rattraper le retard enregistré dans la wilaya de Jijel en matière d'assainissement, a-t-on appris, dimanche, du directeur de wilaya de l'Hydraulique (DHW). Doté d'une autorisation-programme (AP) de plus de 7 milliards de dinars, ce programme porte sur la réalisation de 32 opérations de développement dans le domaine de l'assainissement, a indiqué M. Tahar Iftini, précisant que la stratégie arrêtée dans la wilaya permettra "la suppression de l'ensemble des rejets polluants", grâce à la mise en place de systèmes de "collecte-épuration". Selon le DHW, "la wilaya de Jijel a accusé un retard dans le développement de ce sous-secteur, où les milieux récepteurs, notamment la bande littorale, les oueds et les nappes phréatiques, continuent de supporter des charges polluantes en croissance" du fait du développe-

ment socio-économique de la région où le taux de raccordement au réseau d'assainissement est estimé à 70 %. A ce jour, seule la station d'épuration (STEP) de Jijel est opérationnelle. Une autre station, en cours de réalisation à El Milia par un groupement d'entreprises algéro-autrichien, sera mise en exploitation en juin prochain. Les communes d'El Aouana et d'El Kennar ont également bénéficié de projets de réalisation de stations d'épuration, selon M. Iftini qui a précisé que le réseau total d'assainissement est de l'ordre de 750 km dans la wilaya de Jijel. La gestion des réseaux actuellement exploités est assurée par les communes et l'Office national de l'assainissement (ONA). Cet établissement est opérationnel dans 12 communes sur les 28 de la wilaya, en l'occurrence Jijel, El Aouana, Kaous, Texenna, Taher, Oudjana, Chekfa, Bordj T'har, Emir Abdelkader, El Milia,

El Ancer et Oued Adjoul, a-t-on précisé. La stratégie mise en œuvre pour résorber le retard consiste en la poursuite de la réalisation des réseaux d'assainissement pour le reste des centres et agglomérations de la wilaya en vue d'augmenter le taux de raccordement à ces systèmes. Pour faire face au déversement des rejets d'eaux usées dans la mer et les bassins des nappes d'eau, le secteur a développé un programme de protection du milieu, articulé autour de l'élaboration des schémas d'assainissement à travers la wilaya, la suppression des rejets d'eaux usées par la réalisation de collecteurs et stations d'épuration, l'entretien et la rénovation des réseaux d'assainissement, des stations de pompage et des stations d'épuration et l'application de la en matière de protection de l'environnement, a encore précisé le DHW.

APS

GARDE D'ENFANTS, PRÉPARATION DE GÂTEAUX, COIFFURE À DOMICILE...

CES PETITS JOBS QUI ARRONDISSENT LES FINS DE MOIS

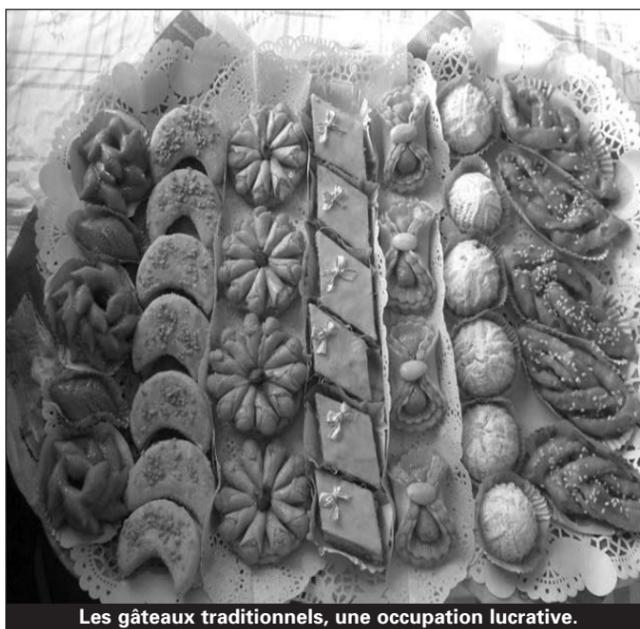
De nos jours, la vie devient de plus en plus difficile. Terminer le mois n'est pas une chose aisée, particulièrement lorsqu'on a une grande famille à charge et que le père demeure la seule ressource financière. En effet rien n'est donné, les vêtements, les affaires scolaires, la nourriture, les factures à payer. Les petites bourses peinent à faire face à ces dépenses qui sont nécessaires et loin d'être un luxe. Chaque ménagère trouve son moyen à elle d'arrondir les fins de mois, faire du baby-sitting, préparer des gâteaux... Ces petits métiers que l'on peut réaliser chez soi. Ne dit-on pas que «la nécessité rend ingénieux»

PAR OURIDA AIT ALI

Particulièrement lorsque le salaire du mari ne permet pas au couple de s'en sortir, chaque ménagère à sa façon se débrouille lorsqu'elle est contrainte de ne pas quitter la maison. Alors avoir son argent de poche devient primordial. Pour être coquette, se payer des maquillages, faire une séance de coiffure ou garnir sa maison sans passer par un mari qui parfois peut-être avare est l'idéal. Il est évident que prendre quelque peu d'indépendance, gagner de l'argent est une étape importante pour la femme.

Des nounous de «fortune»

Dans d'autres pays, cette pratique devient un métier très sérieux. Pour s'y mettre, il faudrait toutefois être une puéricultrice diplômée et agréée. Souvent, une enquête est effectuée sur la personne concernée, un bilan psychologique de la



Les gâteaux traditionnels, une occupation lucrative.

nounou est demandé. Les commodités du domicile qui va accueillir l'enfant sont également contrôlées. Chez nous, des demandes de garde d'enfants sont affichées un peu partout, chez les coiffeuses, les vitrines des boulangers, des taxis-phones. On se méfie toutefois

de ces « panneaux publicitaires » et on préfère plutôt le bouche à oreille. Nacima responsable d'une boîte de communication dira que « chaque année c'est la galère. Il est difficile de trouver une femme de confiance, en plus elle vous exige les yeux de la tête. »

Khadija, mère de trois jeunes enfants scolarisés, offre ses services en tant que nounou. Elle déclarera alors que « garder un enfant est une lourde responsabilité. En plus de le nourrir, le changer, il faudra garder un œil sur lui. Tout un travail qui mérite d'être bien payé. »

Il y'a également des femmes qui versent dans la préparation de gâteaux et autres pâtisseries.

« C'est le moyen le moins dangereux » dira Sabrina qui a opté pour ce job. Le seul risque est que les gâteaux commandés soient ratés, mais cela peut-être réversible.

Sur un autre plan et alors que les salons de coiffure sont déclarés, nous assistons ces derniers temps à des domiciles transformés en salon de coiffure. Là, il suffit d'aménager un petit espace chez soit, d'avoir un séchoir et quelques produits de coiffure et on se lance. C'est un job qui marche aussi puisque ces pseudos coiffeuses ne demandent pas cher. Alors tout le monde trouve son compte. **O. A. A**

ÉQUITATION

QUAND MONTER À CHEVAL DEVIENT UN VRAI MOMENT D'ÉVASION

Faire du footing en plein air ou randonner à vélo ou à cheval dans une forêt ou au bord de la rivière constitue depuis toujours un pur moment de détente et de bonheur qui permet à l'être humain de s'évader et d'oublier les soucis du quotidien. Au pas, au trot ou au galop sur un cheval, qui de nous n'a jamais rêvé de se promener, seul, en famille ou entre amis dans de magnifiques sentiers en sous-bois, parsemés d'obstacles naturels ? Depuis son apparition, l'homme entretient une relation étroite avec l'animal qui n'est plus considéré comme une simple bête mais un véritable compagnon dans la vie de tous les jours. L'équitation est la seule discipline sportive à réunir en un ensemble homogène deux entités biologiques aussi différentes, un être humain et un équidé en l'occurrence. L'équitation de loisir est sans aucun doute la discipline équestre la plus pratiquée par l'homme. Elle peut se pratiquer en centre équestre ou avec son cheval personnel. Le cavalier peut se promener ou randonner à cheval de la même façon qu'une personne se promène à vélo ou à pied. En compétition, l'équitation, qui allie l'art à la technique, est un des sports où hommes et femmes concourent à égalité dans des épreuves communes et où à la fin seule la bravoure l'emportera. Il existe de nombreuses disciplines équestres pratiquées à travers le monde, certaines étant réglementées par la Fédération équestre internationale (FEI), comme l'Attelage, le Concours complet, le Dressage, l'Endurance, ou encore le Saut d'obstacles, alors que d'autres ont une portée locale. En Algérie, le gouvernement s'est



intéressé particulièrement au développement du secteur équin, dans toutes ses composantes, au début des années 1980. C'est alors qu'un certain nombre de textes réglementaires, initiés par le ministère de l'Agriculture, ont été adoptés en juin 1985 dans le but de permettre la mise en place d'un système d'organisation du secteur équin. L'Algérie est un pays où le cheval occupe depuis toujours une place incontournable et privilégiée, en accord avec ce que disait Omar Ben Khettab (Qu'Allah soit satisfait de lui), compagnon du Prophète Mohamed (QSSSL): "Apprenez à vos enfants la natation, le tir (à l'arc) et monter à cheval." Même l'Emir Abdelkader était un

hippiatre connu. Cet équidé a eu une importance majeure dans les guerres qu'a connues notre pays, jusqu'au jour de la création, en 1963, de la Fédération équestre algérienne (FEA) dans le but de faciliter l'organisation des compétitions. Barbe, Arabe-barbe, Pur-sang arabe, Pur-sang anglais et Trotteur sont les principales races de chevaux que l'on retrouve en Algérie, notamment dans les wilayas de Djelfa, Laghouat, Naâma, Saïda et Tiaret. De nos jours, le cheval de guerre a laissé la place aux disciplines culturelles et sportives telles que la Fantasia (équitation traditionnelle), les courses hippiques, le saut d'obstacles et les raids d'endurance (équitation moderne). Le président de la FEA, Hassan Bouabid, ne cesse de souligner l'importance de l'équitation traditionnelle pour la survie de sa vis-à-vis moderne. "Sans équitation traditionnelle, nous ne serions rien. L'équitation moderne n'aurait jamais existé sans la traditionnelle", a-t-il insisté. Néanmoins, les amoureux du cheval rencontrent de nos jours d'innombrables contraintes qui entravent la pratique de l'équitation en Algérie, que ça soit librement ou en club, notamment le déficit en infrastructures adaptées au développement des disciplines équestres, le déficit en équipements et matériels spécifiques à l'équitation tant moderne que traditionnelle et le manque de maréchaux-ferrants et de bourrelleries, selon la FEA. L'état de l'hippodrome du Carroubier (Alger), qui s'impose à la vue grâce à sa superficie et à sa position géographique bien étudiée, est la parfaite illustration de la situation préoccupante dans laquelle se trouvent les infrastructures hip-

piques en Algérie. Les clubs souffrent également de la faiblesse du niveau de couverture sanitaire, des coûts excessifs de la prise en charge des chevaux en raison de la cherté des aliments en l'absence de toute aide (financière ou matérielle) ainsi que de l'indisponibilité des moyens de transport personnels des chevaux. Sur ce dernier point, c'est la fédération qui prend en charge le transport des chevaux des clubs lors des compétitions. En dépit de ces contraintes, l'équitation algérienne, emmenée par les Allali Sid Ali, Bougandoura Noufel, Bouras Fawzi et le jeune talent Hamici Zakaria, pour ne citer que ceux-là, a toujours été à la hauteur des attentes des responsables de la discipline, en témoignent les résultats obtenus lors des différentes échéances régionale et continentale : médaille d'argent aux Jeux panarabes 2004, médailles d'or et d'argent aux Jeux africains 2007, détenteur du championnat maghrébin (individuel et par équipes) qui s'est déroulé à Alger en 2010, et de plusieurs médailles lors des concours maghrébains en 2009 et 2010 (Libye). Selon le directeur technique national, Idirene Mohamed, "ces résultats ne sont pas négligeables, ce qui fait que l'équitation sportive algérienne se porte bien et le niveau des cavaliers est très appréciable. Néanmoins, il reste à réunir l'ensemble des moyens qui feront actionner la machine équestre pour un meilleur devenir". Au regard de ces contraintes, des mesures doivent être prises par les autorités locales pour y remédier dans les plus brefs délais et assurer ainsi une bien meilleure préparation au profit des quelque 17.000 adhérents que compte la FEA. **APS**

RENAULT AVANCE DE NOUVELLES PROPOSITIONS

Page 13

INDUSTRIE MÉCANIQUE EN ALGÉRIE

Le gouvernement va investir 44 milliards de dinars

Lire page 13



RENAULT TRUCKS

LE CONCEPT FAST & PRO ET LES SOLUTIONS OPTIFUEL AU SALON DE BRUXELLES

Lire page 13



DAIMLER AG ET GAZ

ACCORD POUR LA PRODUCTION DU FOURGON SPRINTER EN RUSSIE

Lire page 13



FIAT SPA-FIAT INDUSTRIAL

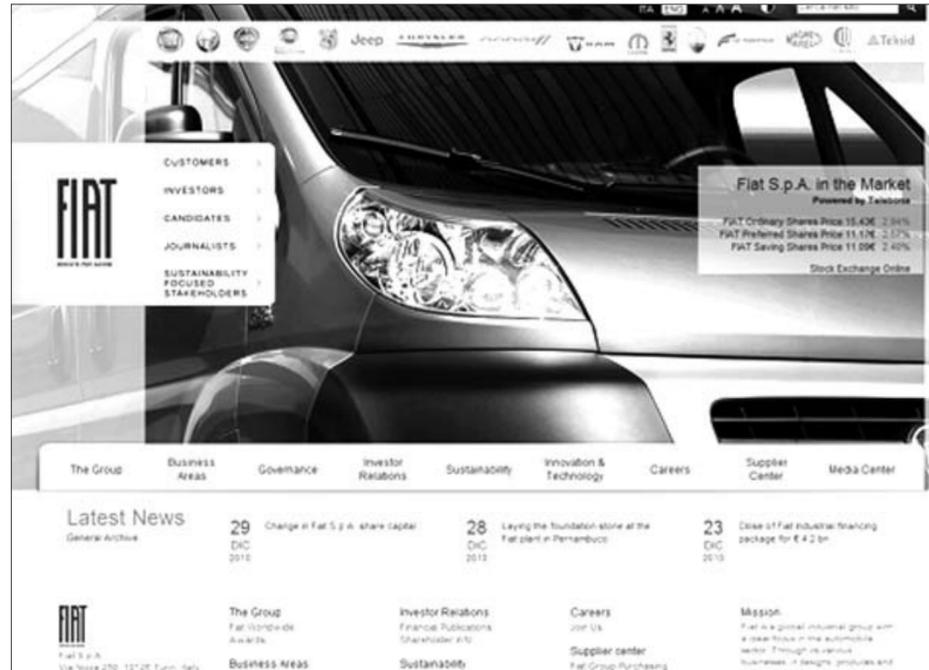
La scission entre en vigueur

La scission entre les deux nouveaux groupes de Fiat est opérationnelle depuis le 1^{er} janvier.

Le groupe Fiat Spa (www.fiatspa.com) se divise en deux branches : automobile d'un côté et composant et système de production d'un autre.

La branche automobile renferme les sociétés : Fiat, Alfa Romeo, Lancia, Fiat Professional, Abarth, Maserati, Ferrari, Chrysler, Dodge, Jeep, Mopar, et Ram Truck. La branche composant et système de production pour sa part est composée des sociétés: Fiat Powertrain, Magneti Marelli, Teksid et Comau.

Le deuxième groupe est Fiat Industrial (www.fiatindustrial.com) qui se divise en trois branches : agriculture et moyens de constructions (Case, Case IH, New Holland Construction, New Holland Agriculture, Steyr, Kobelco), la branche camions et véhicules commerciaux (Iveco, Iveco Magirus, Iveco Astra, Iveco Irisbus) et la branche FPT Industrial spécialisée dans l'étude et développement des motorisations pour les engins industriels, commerciaux, agricoles, les applications marines, et de génération d'énergie.



GROUPE GEELY

Une usine Volvo en Chine dans deux ans



Une nouvelle usine de production d'automobiles sera construite en deux ans, soit en 2012, en République de Chine, a indiqué Stefan Jacoby, Directeur Général de Volvo, en poste depuis quatre mois, dans un communiqué rendu public par Geely, la marque chinoise nouveau propriétaire de Volvo.

"Nous allons bientôt prendre une décision sur la première usine. La production commencera dans deux ans. Nous attendons l'accord des autorités", a-t-il indiqué.

Il est utile de rappeler que Li Shufu, P-DG de Geely et nouveau président du conseil d'administration de Volvo, avait annoncé en septembre dernier son intention d'ouvrir trois usines d'assemblage Volvo en Chine, avec un objectif de vente de 300.000 véhicules sur le nouveau premier marché automobile mondial.

Aujourd'hui, le groupe suédois construit environ 15.000 unités annuellement en Chine, en partenariat avec son ancien propriétaire américain Ford et le chinois Chang'an.

Le directeur général de Volvo, dont les effectifs sont à 19.650 en 2009 contre près de 28.000 cinq ans plus tôt, annonce par ailleurs que la société va réembaucher 500 personnes en Suède l'an prochain grâce au rebond des ventes. Après un pic de 460.000 voitures vendues en 2007, les ventes avaient plongé en raison de la crise à environ 330.000 en 2009 avant de remonter à 380.000 cette année.

DAIMLER AG ET GAZ Accord pour la production du fourgon Sprinter en Russie



Le groupe allemand Daimler AG et le constructeur russe de véhicules utilitaires GAZ ont convenu de produire le fourgon Mercedes-Benz Sprinter en Russie. Selon le constructeur allemand, son investissement dans ce projet s'annonce à 100 millions d'euros pour une production annuelle de 25.000 Sprinter par an. Selon le P-DG du consortium allemand, Dieter Zetsche, Daimler AG transférera son unité basée actuellement en Argentine en Russie afin d'assembler des véhicules utilitaires dans les ateliers du constructeur automobile GAZ. Les ambitions allemandes dans ce projet sont de pouvoir exporter les véhicules produits en Russie vers "les Etats de l'espace postsoviétique".

INDUSTRIE AUTOMOBILE EN ALGÉRIE

Volkswagen affiche son intérêt



Le constructeur allemand Volkswagen a affiché son grand intérêt pour investir en Algérie selon le ministre de l'Industrie, de la PME et de la Promotion des investissements. Ainsi, après le constructeur français Renault, Volkswagen semble prendre les choses en main concernant l'investissement dans l'industrie automobile en Algérie.

Le ministre de l'industrie a assuré que Volkswagen a fait part au gouvernement algérien de sa ferme volonté d'investir dans l'industrie automobile en Algérie. Selon le ministre de l'Industrie, Volkswagen voit dans le marché algérien un point d'appui pour le marché africain.

INDUSTRIE AUTOMOBILE EN ALGÉRIE

Renault avance de nouvelles propositions

Selon M. Mohamed Benmeradi, ministre de l'Industrie, de la PME et de la Promotion des investissements, le constructeur automobile français Renault a transmis au gouvernement algérien de nouvelles propositions concernant son projet d'usine automobile en Algérie.

Le ministre de l'Industrie qui a animé une conférence au forum du quotidien *El-moudjahid* a jugé "d'acceptables" les nouvelles propositions de Renault en réponse aux exigences du gouvernement algérien. Ainsi, "Renault est revenu avec de nouvelles propositions. Il a examiné avec



beaucoup plus d'intérêt les attentes de la partie algérienne. Nous pensons que de ce point de vue, le projet de Renault est beaucoup plus acceptable pour nous", a déclaré M. Benmeradi.

RENAULT TRUCKS

Le concept Fast&Pro et les solutions Optifuel au salon de Bruxelles



Le salon automobile de Bruxelles ouvrira ses portes le 15 janvier prochain et Renault Trucks compte profiter de ce rendez-vous traditionnel pour les véhicules utilitaires et industriels afin de mettre en avant ses solutions Optifuel, la présentation de l'OptiTrack et du Premium Optifuel. Le constructeur sera présent aussi au salon Van Auto Moto dédié aux véhicules utilitaires légers qui se tiendra au même moment et dans lequel sera mis en valeur le concept Fast&Pro. Nouveau Master (version châssis-cabine) et Maxity électrique seront aussi d'actualité. Renault Trucks va présenter son concept innovant destiné aux professionnels de la vente et de l'entretien des véhicules utilitaires. Les centres Fast&Pro, puisque

c'est d'eux qu'il s'agit, sont entièrement dédiés à la vente et à l'entretien des véhicules utilitaires et sont actuellement présents à travers 96 points en Europe. Renault Trucks compte vulgariser ce concept et développer sa présence en Europe pour atteindre 250 centres labellisés en Europe à la fin 2012.

Renault Trucks présentera également aux visiteurs de son stand le Maxity électrique qui est prévu à la commercialisation au cours de l'année 2011. Le nouveau Master (propulsion et châssis-cabine) sera aussi de la partie.

Toujours à Bruxelles, Renault Trucks présentera au salon Truck & Transport (du 15 au 18 janvier) ses Solutions Optifuel principalement destinées à réduire la consommation. Le système OptiTrack destiné à la transformation temporaire d'un véhicule 4x2 en véhicule 4x4 grâce à deux moteurs hydrauliques logés dans les moyeux de roues.

KIA PRO-CEE'D RESTYLÉE

Premiers clichés

Kia a choisi le prochain salon automobile de Genève pour présenter la version ryliftée de la Kia Pro-Ceed. Selon les premiers clichés dévoilés par le constructeur, Kia élabore un changement dans la continuité, car au menu il n'y aura visiblement que de simples remises au goût du jour. Ainsi, la face avant de la berline intègre une nouvelle calan-

dre et un pare-choc subtilement retravaillé qui adopte désormais une nouvelle grille d'air plus imposante en plus de nouveaux antibrouillards. La Kia Pro-Ceed accueillera sous le capot une nouvelle motorisation diesel quatre cylindres 1.6 l de 128 ch (255 Nm de couple). A suivre à l'approche du salon de Genève.



Selon les premiers éléments avancés par le ministre, le constructeur français a relevé à 75.000 la production annuelle de sa future usine automobile en Algérie (contre 50.000 lors de la précédente proposition) et à 4 le nombre de modèles prévus (contre 2 précédemment).

Pour la partie algérienne, l'optimisme est au rendez-vous avec Renault, car ce dernier a aussi donné son approbation pour que l'Algérie soit associée au processus de commercialisation des véhicules produits en Algérie, une commercialisation qui peut arriver avant la fin de l'année 2012 selon Renault. Le ministre de l'Industrie a ajouté que Renault a examiné avec beaucoup plus d'intérêt les attentes de la partie algérienne et que le gouvernement algérien pense que le projet de Renault est maintenant beaucoup plus acceptable.

INDUSTRIE MÉCANIQUE EN ALGÉRIE

Le gouvernement va investir 44 milliards de dinars

Le gouvernement Algérien va investir 44 milliards de dinars pour le développement de l'industrie mécanique.

Selon le ministre de l'Industrie, M. Mohamed Benmeradi, l'Algérie va engager 44 milliards de dinars dans plusieurs complexes industriels cela dans plusieurs régions du pays.

Pour M. Benmeradi, le gouvernement a retenu Sidi Bel-Abbès (Complexe moissonneuses batteuses), Constantine (Complexe engins de travaux publics), Tيارت (Complexe automobile), Alger (SNVI pour porter la production d'autobus à 15.000 en 2015), Oued Hanine (Production moteurs diesels de 30.000 unités), Annaba (Ferroviail - partenariat dans le montage de rames de tramways), Guelma (relance en partenariat d'une production de motos).

FORD

Le Stop&Start généralisé sur toute la gamme d'ici 2012

Le constructeur américain Ford vient de révéler publiquement que la technologie Stop&Start sera officiellement généralisée sur l'ensemble de sa gamme d'ici 2012.

Ce choix n'est pas fortuit puisque la marque à l'Ovale bleu maîtrise cette technologie qui est facile à installer et économique avec une baisse de consommation atteignant les 10%. Cette généralisation ne concernera pas uniquement le marché américain mais elle sera proposée sur les modèles Ford présents sur l'ensemble des marchés mondiaux.

Il est à noter que le Stop&Start n'est présent aux USA que sur des modèles hybrides contrairement à l'Europe où il est bien plus présent.

CINÉMATHEQUE D'ORAN

Rétrospective de films algériens

Une rétrospective de films algériens est proposée cette semaine par la Cinémathèque d'Oran avec à la carte cinq titres qui, plusieurs années après leur sortie, connaissent toujours un franc succès auprès des cinéphiles.

Les férus du 7ème art reverront avec un plaisir certain Salut Cousin de Merzak Allouache avec l'humoriste Gad Elmaleh comme vedette principale, ou encore Bâton rouge, l'un des premiers films de Rachid Bouchareb qui raconte les tribulations de trois jeunes aux Etats-Unis, à la recherche de la ville de Bâton rouge, citée dans l'une des chansons des Rolling stones. La salle de répertoire d'Oran propose également les incontournables Les folles années du twist de Mahmoud Zemmouri et Mascarades de Lies Salem, le film-événement plusieurs fois primés lors des différents festivals internationaux. Ce regard sur le 7ème art national comporte également deux œuvres très peu connues du public. Il s'agit de Mel Bladi de Fatima Belhadj et Les ailes brisées de Rachid Djigouadi. Le film de Belhadj, sorti en 2007, raconte une période récente du pays, pris en otage entre les aléas et les difficultés de la vie quotidienne que subissent de milliers de familles et la violence meurtrière qui a failli ébranler les fondements de la société. Les ailes brisées de Rachid Djigouadi, présenté lors de la 2^e édition du Festival international du film arabe d'Oran en 2008, est un film sociodramatique qui retrace le combat quotidien que mène un adolescent dans une société impitoyable, où le moindre faux pas peut coûter cher. Les responsables de la cinémathèque d'Oran, "boostés" par l'affluence remarquable du public, lors des projections de courts métrages inscrits au titre du dernier Festival du film arabe, promettent de nombreuses surprises tout le long de 2011. Ils veulent réhabiliter le 7ème art dans leur salle, l'unique endroit de la wilaya d'Oran, où sont diffusés des films de 35 mm.

TRAVAUX DE RECHERCHE SUR LE PATRIMOINE

L'Enag lancera une sous-collection

L'Entreprise nationale des arts graphiques (Enag) va lancer prochainement une sous-collection consacrée aux travaux de recherche sur le patrimoine, a-t-on appris dimanche auprès de cette entreprise. "Cette sous-collection, qui entre dans la collection Art et patrimoine et devant être supervisée par un universitaire, reprendra les travaux d'éminents chercheurs toutes disciplines culturelles confondues", a indiqué le directeur des éditions Enag, Kamel Yahiaoui, ajoutant que l'objectif est de faire connaître les grands noms de l'art et de la culture algérienne. Cette sous-collection sera lancée avec un ouvrage sur le poète Mostefa Benbrahim, de l'universitaire Abdelkader Azza, a-t-il précisé. La collection Art et patrimoine compte à ce jour plusieurs titres dont la série intitulée Les grandes figures de l'art musical algérien, écrite par Abdelkader Bendamèche, qui publiera aussi chez nous un livre consacré au compositeur El Badji, a confié M. Yahiaoui, mettant en exergue l'importance accordée par l'Enag aux ouvrages traitant du patrimoine culturel national. "Nous allons, aussi, au cours de l'année 2011 accorder une attention particulière au livre pour enfants, en développant une collection-enfant qui existe déjà sous forme de 20 titres, tout comme on reprendra la collection Aniss qui compte à ce jour 170 titres", a-t-il fait savoir. Concernant cette dernière collection, il a expliqué qu'il s'agit de faire connaître tous les grands classiques écrits en arabe ou en français. "Nous sommes en train d'étudier les prix pour que ces livres soient encore plus accessibles aux enfants", a indiqué le responsable, faisant état, en outre, d'une cinquantaine d'ouvrages, dont des beaux livres, en cours de réalisation, dans le cadre de la manifestation "Tlemcen capitale de la culture islamique 2011".

APS

2^E ÉDITION DU FESTIVAL INTERNATIONAL DES ARTS DE L'AHAGGAR

Des vedettes africaines de la chanson à l'affiche



La 2^e édition du Festival international des arts de l'Ahaggar se tiendra du 11 au 17 du mois courant à Tamanrasset.

PAR LARBI GRAÏNE

La musique s'invitera durant sept soirées avec comme tête d'affiche de grands noms de la chanson africaine à l'image des Maliens le Vieux Farka et le couple Amadou et Mariam ; le Nigérien Bambino, le Congolais Diblo Dibala et les Algériens Badi Lalla (chanteuse de Tindé), Joe Batoury (chanteur algérois de gnawi) ainsi qu'ishumar (chômeurs) groupe touareg surnommé les rockers du désert. C'est ce qu'a indiqué hier en substance Farid Ighilahriz, commissaire du festival et directeur de l'Office du Parc national de l'Ahaggar lors d'une conférence-débat qu'il a animée à Alger au centre de presse d'El Moudjahid. Les artistes se produiront sur deux scènes. L'une plus internationale sera érigée sur la place du 1er Novembre au chef-lieu de wilaya, et recevra donc les artistes précédemment cités, l'autre sera implantée dans le campement Aguemar, lieu-dit près de Tamanrasset où l'on a reconstitué un village traditionnel devant abriter une série de concerts du 14 au 17 janvier. C'est à ce niveau que se produiront des artistes nationaux issus en général du Sahara central et du Hoggar en particulier. Y sont attendues des troupes folkloriques surtout comme l'Ahellil de Timimoun, les Gangas d'Illizi, Baba Merzouk de Biskra, les T'bal de Aïn Salah, le grand Diwan, les interprètes de l'imzad Shena et Shtima, le Jakmi d'Abalessa, et le Tindé de Tazrouk. Le com-

missariat a renoncé à faire tenir une partie des festivités à Abalessa (80 km à l'est de Tamanrasset) a indiqué Farid Ighilahriz. «On a trop souffert lors de l'édition précédente, on était contraint d'assurer le déplacement tous les jours des festivaliers entre Abalessa et Tamanrasset où ils sont hébergés» a-t-il expliqué. Et d'ajouter «cette année nous avons réuni toutes les activités à Tamanrasset afin de faciliter les choses». Répondant à la question de savoir si le budget alloué au Festival international des arts de l'Ahaggar ne limitait pas les ambitions de ses promoteurs, le conférencier a reconnu que le «budget est insuffisant». Et d'indiquer «nous organisons ce festival avec la subvention du ministère de la Culture. Nous lui avons demandé de nous accorder pour la présente édition un budget supplémentaire». «Heureusement, il y a des sponsors et des

partenaires qui nous aident» a-t-il ajouté. Et de citer entre autres «Altavista, Air Algérie qui nous a accordé des réductions de tarifs, Sonatrach, Sonelgaz et Condor qui finance le concours de contes». Toutefois le conférencier a estimé que les festivals devraient se faire à l'avenir sans l'aide de l'État. «Il faut se préparer à des partenariats avec les entreprises privées et publiques» a-t-il dit. En sus de l'animation artistique, figurent au menu trois journées d'étude et des conférences devant être animées par des anthropologues nationaux et étrangers traitant de la question du patrimoine culturel en rapport à son environnement naturel. Le Concours national d'écriture de contes et légendes sera lancé à cette occasion. Plus de 70 contes ont été réceptionnés par le commissariat du festival, a précisé à ce propos Farid Ighilahriz.

L.G.

L'ambassadrice d'Autriche fascinée par l'Ahaggar

Madame Aloisia Wörgetter, ambassadrice d'Autriche à Alger a assisté hier à la conférence de Farid Ighilahriz. La diplomate autrichienne a montré un vif intérêt pour l'Ahaggar. A la fin de la conférence elle s'est enquis de l'existence de la publicité relative au festival en direction des étrangers ainsi que des possibilités de coopération dans le domaine de la biodiversité et de la préservation des sites naturels arguant que l'Autriche est «un pays montagneux» qui a aussi besoin d'apprendre auprès des

Algériens. L'ambassadeur a voulu également savoir si Farid Ighilahriz «connaissait Mustapha Muller» Celui-ci a répondu qu'effectivement il l'avait connu en tant qu'étudiant, et s'est dit «favorable à une éventuelle coopération avec l'Autriche». Mustapha Muller, de son vrai nom Winfried Müller est un ex-légionnaire autrichien, partisan de l'indépendance de l'Algérie, il avait dirigé le Parc national du Djurdjura et le Parc national du Tassili à la fin des années 80.

L.G.



TOURNAGE DU DOCUMENTAIRE-FICTION CHEIKH ABDELKRIM EL-MAGHILI TILIMSSANI

Premier tour de manivelle à Taghit

Le premier tour de manivelle d'un documentaire-fiction sur la vie et l'œuvre de Cheikh Abdelkrim El Maghili Tilimssani a été donné dimanche par le wali de Bechar à Taghit.

Cette œuvre cinématographique de 70 minutes, produite par le ministère de la Culture dans le cadre de la manifestation «Tlemcen, capitale de la culture islamique», vise à faire connaître cette illustre personnalité qui a contribué grandement au rayonnement de l'Islam à travers les pays du Sahel, a précisé le scénariste et réalisateur de ce documentaire-fiction.

Selon Larbi Lakehal, Cheikh Abdelkrim El Maghili Tilimssani est né à Tlemcen en 1425. Il fut l'un des grands érudits du monde musulman et fut l'un des

brillants élèves des Cheikh Sidi Abderrahmane Thâalibi à Alger et de Ben Yahia Yadir à Bejaia.

Fervent défenseur de l'Islam, il s'installa dans la région du Touat où il a pris une part très importante dans l'enseignement et la vulgarisation des préceptes de l'Islam au sein des populations des pays du Sahel, notamment au Mali, a-t-il dit.

Cheikh El Maghili fut aussi un grand voyageur, visita l'ensemble de la région du Touat et fit des séjours dans plusieurs villes des pays du Sahel, notamment à Kano, Kaghan, le pays de Takrou, avant de revenir dans le Touat où il mourut le 17 février 1504. Sa sépulture est à Zaouiet Cheikh, dans la commune de Zaouiet Kounta, wilaya d'Adrar, selon les explica-

tions fournies. Des acteurs de renommée nationale, à l'exemple de Abdenour Chalouch et Hocine Salah, campent les rôles principaux de ce documentaire-fiction, troisième grande production du cinéaste Larbi Lakehal auteur de *L'épopée de la résistance du Sud-Ouest*, qui traite de l'histoire de la résistance des populations du sud-ouest du pays à la pénétration coloniale française, de 1850 à 1934, et le documentaire *Histoire des mines Algériennes*.

Pour les besoins du tournage, le réalisateur a procédé à la construction d'un village africain, dont la conception et la mise en place a été assurée par le décorateur Salah Boungab, qui a fait appel, pour sa réalisation, à de jeunes artisans de la région de Taghit.

APS

FOOTBALL

LIGUE 1 (MISE À JOUR) JS KABYLIE- ES SÉTIF À 14H30

UN MATCH À 6 POINTS

Aujourd'hui à partir de 14h30 au stade 1^{er}-Novembre de Tizi Ouzou, la JS Kabylie accueillera l'Entente de Sétif pour le compte du match de la mise à jour du calendrier du championnat national ligue 1 de football (12^e journée).

PAR MOURAD SALHI

Après une mauvaise passe pour des raisons que tout le monde connaît, les Canaris semblent avoir depuis peu retrouvé une certaine confiance en soi et une sérénité, notamment après leur deux succès coup sur coup à domicile, d'abord face à l'USM Alger en championnat et face à l'IRB Sedrata en coupe d'Algérie, et l'arrivée de Rachid Belhout, ancien entraîneur de l'Olympique de Beja de Tunis, à la barre technique du club. Cette rencontre revêt un intérêt particulier pour ce dernier, un vrai test devant un sérieux client du championnat qui reste, signalons-le, sur un décevant match nul face au champion sortant, le MC Alger sur ses bases du 8-Mai 45, et que les coéquipiers de Laifaoui ont failli même perdre.

Ce résultat a, quelque part, fait les affaires de cette formation kabyle qui ambitionne toujours de revenir au peloton de tête. Une victoire cet après midi



PH. M. ZALOUK

permettra aux camarades de Koceïla Berchiche de se relancer dans la course au podium avant la fin de cette phase. En tout cas, les retrouvailles entre ce club de Djurdjura et celui de la capitale des Hauts-Plateaux sont ouvertes à tous les pronostics, même si le match est un peu plus important pour la JSK qui devrait faire le jeu pour espérer glaner les trois points de la victoire qui la rapprocheraient sensiblement du trio de tête.

Six points séparent les deux formations qui ont arraché facilement leur ticket aux 16es de finale de la compétition la plus populaire, dame coupe. Cette grande affiche sera très importante pour les deux équipes, les Ententistes également songent à créer la surprise à Tizi et revenir avec une belle performance pour se racheter après le dernier résultat sur leur tapis vert. Concernant le club local, la rencontre sera très importante pour le

nouvel entraîneur Belhout qui devrait rencontrer son ancienne formation avec laquelle il a de bons souvenirs.

Le moral est au beau fixe dans le camp kabyle et cela sera déterminant cet après midi devant les Aigles noir qui restent à présent sans entraîneur en chef. Côté effectif, outre la bonne forme physique des anciens éléments, le nouvel entraîneur de la JSK semble avoir rapidement trouvé la bonne formule en alignant une grande partie des joueurs privés auparavant de compétition, à l'image de Berchiche qui était derrière le second but de son équipe devant la modeste formation de Sedrata.

Comme il y aura également le retour aujourd'hui des deux joueurs El Orfi et Naïli absents contre Sedrata en raison de cumuls de cartons. En tous les cas, mis à part Aoudia qui a quitté la JSK pour le club égyptien du Zamalek et Idrissa Coulibaly ainsi que Azuka dont le contrat a expiré le 31 décembre, tout le groupe sera présent aujourd'hui contre les Noir et Blanc.

La JSK, qui compte 18 points, aura une belle opportunité de réduire l'écart avec l'Entente en le ramenant à trois unités seulement, en entendant la prochaine journée lors de laquelle la JSK recevra le Mouloudia d'El Eulma à Tizi Ouzou. Un succès lui permettra de terminer cette première phase sur le podium.

M. S.

CHAMPIONNAT L2 (13^E JOURNÉE)

Périlleux déplacements pour le quatuor de tête

Le CS Constantine, non encore remis de son élimination dès les 32^e de finale de la Coupe d'Algérie, effectuera un périlleux déplacement à Alger pour y rencontrer un des mal-classés, le Paradou AC, avide de victoires pour s'extirper de la zone rouge, mardi à l'occasion de la 13^e journée du championnat de Ligue 2. Même si Dame Coupe n'était pas un objectif pour le leader de la Ligue 2, c'est la manière avec laquelle les Constantinois ont sombré face au MC Oran (1-3) qui a fait le plus mal aux Sanafirs, lesquels ont encaissé trois buts, soit la totalité des buts concédés en 12 matches de championnat, de surcroît à domicile.

Mais après cette élimination, les hommes d'El-Hadi Khezzar pourront se consacrer totalement à leur principal objectif, à savoir l'accession en L1 dès la fin de cette saison. De son côté, le PAC (14^e), qui vient d'enregistrer le retour de son ancien entraîneur Kamel Bouhellal, est appelé à sortir le grand jeu pour venir à bout du CSC et s'éloigner des profondeurs du classement.

L'affiche de la 13^e journée aura lieu au stade 1^{er}-Novembre de Batna, où le CAB (5^e, à deux points du podium) accueillera le RC Kouba, 2^e, deux équipes qui croient dur comme fer en leurs chances d'arracher un ticket pour la L1. Le CAB, seul tombeur du CSC en championnat cette saison, reste intraitable à domicile et devrait a priori remporter cette empoignade, d'autant plus que le moral est au beau fixe du côté cabiste après la facile

qualification en Coupe d'Algérie face au NRB Chréa (5-0), alors que le RCK a été sorti par le RC Arbaa, pensionnaire de l'Inter-régions.

L'autre dauphin, le MSP Batna, sera mis à rude épreuve à Alger face au NA Hussein-Dey qui sera entraîné pour la première fois par Mustapha Heddane. Coincé dans le ventre mou du classement (8^e), le NAHD, forcé à l'exil au stade de Réghaïa, n'aura d'autre choix que de battre le MSPB pour se relancer dans la course à l'accession. Après 3 victoires consécutives, l'ancien dauphin, l'USM Bel-Abbès (4^e), a subi un coup d'arrêt en s'inclinant à Mostaganem face à l'ESM puis en faisant match nul à domicile face au CAB. Le voyage à Biskra pour croiser le fer avec l'USB, l'une des équipes les plus en forme du moment depuis l'arrivée de l'entraîneur Mustapha Sbaâ, n'est pas fait pour arranger les affaires des gars de la "Mekerra" et s'annonce parsemé d'embûches.

L'attaquant Safi Belghomari, qui doit purger une suspension de 3 matches, manquera cette sortie dans les Zibans. L'ASM Oran, le MO Constantine et l'ESM devraient évoluer sur du velours mardi en accueillant respectivement le CR Témouchent, le SA Mohammadia et l'AB Merouana, des équipes du bas de tableau qui semblent à leur portée. Après avoir conduit le MOC à une humiliante élimination en coupe face à la modeste formation du CRB Hennaya (Inter-régions Ouest), le nouvel entraîneur Rachid Cheradi devra remobiliser ses

joueurs afin de remonter la pente en championnat, même si l'accession semble hors de portée des "Mocistes". Enfin à Skikda, la JSMS, avant-dernier au classement, devra impérativement s'imposer face à l'O Médéa sous peine de se voir distancer dans la course au maintien.

Cette 13^e journée de L2 sera marquée par l'absence de quatre joueurs pour longue suspension, à savoir Djebaili Lotfi (MOC) et Hezil Okba (MSPB) qui ont écopé de 5 matches chacun, ainsi que

Maidi Saâdeddine (CAB) et Belghomari Safi (USMBA) qui doivent purger une suspension de 3 matches chacun. Rachid Cheradi et Mustapha Heddane, deux des plus anciens entraîneurs algériens en circulation, effectueront pour leur part leur retour en championnat, même si le second reste sur une courte expérience non concluante à l'ESM. De son côté, Kamel Bouhellal retrouve le PAC, le club qui l'a révélé, après avoir occupé le poste d'entraîneur adjoint à la JS Kabylie. APS

PUB

APRÈS L'ATTENTAT
D'ALEXANDRIE

Affrontements entre coptes et musulmans au Caire

Des incidents ont éclaté dimanche dernier au Caire après l'explosion qui a fait 21 morts devant une église d'Alexandrie. Un ministre a été la cible de jets de pierres et l'un des principaux responsables musulmans du pays a été encerclé dans sa voiture. Depuis l'attentat qui a fait 21 morts et 79 blessés dans la nuit du Nouvel An devant une église copte d'Alexandrie, les heurts se multiplient à travers l'Égypte. Après de violents affrontements entre chrétiens et musulmans, samedi, à Alexandrie, des incidents ont éclaté au Caire dimanche. Plusieurs centaines de coptes se sont rassemblés dans l'enceinte de la Cathédrale Saint-Marc, siège du patriarcat copte orthodoxe, harcelant les responsables qui venaient présenter leurs condoléances. Des manifestants ont ainsi jeté des pierres sur Osmane Mohamed Osmane, secrétaire d'Etat au développement économique, après qu'il a rencontré le patriarche Chenouda III. Au même moment, des affrontements opposaient d'autres manifestants aux policiers postés à l'extérieur. Plusieurs dizaines de manifestants ont tenté d'encercler le grand imam d'Al-Azhar, Ahmad al-Tayeb, l'un des principaux responsables religieux musulmans du pays, donnant des coups sur sa voiture alors qu'il sortait d'une visite au patriarche. Plus d'un millier de manifestants sont ensuite sortis de l'enceinte et se sont répandus dans les rues avoisinantes, perturbant le trafic, donnant des coups sur les capots et jetant des pierres sur les véhicules. Selon la police, un millier de Coptes ont aussi manifesté devant le ministère des Affaires étrangères et les locaux de la télévision d'Etat. Dans la soirée, des incidents ont également éclaté à Alexandrie, deuxième ville d'Égypte, où plusieurs centaines de chrétiens coptes ont manifesté devant l'église frappée par l'attentat, avant de mettre le feu à des poubelles. Les principales personnalités religieuses musulmanes du pays, de même que les Frères musulmans, ont fermement condamné l'attentat, qui n'a pas été revendiqué. La piste d'al-Qaïda est cependant évoquée par les autorités qui rappellent que l'organisation, qui avait revendiqué l'attentat meurtrier du 31 octobre contre une cathédrale de Bagdad, avait proféré des menaces contre les chrétiens d'Égypte

R. I. Source *Le Figaro*

AGRESSION ISRAËLIENNE CONTRE LA BANDE DE GHAZA

Les Palestiniens entament 2011 sur fond de tension

Les Palestiniens ont entamé l'année 2011 sur fond de nouvelles agressions israéliennes dans les territoires occupés, notamment en Cisjordanie où un jeune Palestinien a été tué dimanche par des tirs de l'armée d'occupation, responsable également de la mort, la veille, d'une Palestinienne.

Le jeune Palestinien Mohamed Daraghme, âgé d'une vingtaine d'années, a été tué par un tir de soldats d'occupation à un barrage militaire dressé par l'armée israélienne au nord-est de Naplouse, en Cisjordanie, selon des sources sécuritaires et médicales palestiniennes. Cette attaque a eu lieu au lendemain de la mort d'une femme palestinienne, Jawaher Abou Rahma, 36 ans, qui a succombé à ses blessures samedi après avoir inhalé la veille des gaz lacrymogènes utilisés par les forces d'occupation pour réprimer une manifestation hebdomadaire pacifique contre la barrière de séparation érigée par Israël à Bilin, en Cisjordanie. En réaction à cette énième agression dans les territoires occupés, le négociateur en chef palestinien, Saëb Arekat, a qualifié de "crime de guerre" la mort de la jeune femme palestinienne. "Nous condamnons ce crime abominable commis par l'armée israélienne à Bilin contre les participants à une manifestation pacifique", a dénoncé M. Arekat, ajoutant que cet acte "entre dans le cadre des crimes de guerre que commet Israël contre le peuple palestinien". Pour sa part, le porte-parole de l'Autorité palestinienne Nabil Abou Roudeina a porté au gouvernement du Premier ministre Benjamin Netanyahu "l'entière responsabilité de ce crime", après avoir dénoncé "l'escalade de la violence israélienne contre des manifestations pacifiques". Des dizaines d'autres Palestiniens ont été également blessés dans des heurts avec les soldats israéliens au cours de la manifestation de Bilin, qui s'est déroulée en présence du Premier ministre palestinien Salem Fayyad, pour qui, l'année



2011 "sera une année de défi" pour le peuple palestinien en vue d'obtenir ses droits légitimes bafoués par l'occupant. "La résistance populaire contre le mur de séparation et contre la colonisation montre le rejet des Palestiniens de l'occupation et leur insistance pour obtenir leurs droits nationaux légitimes", a dit M. Fayyad lors de ce rassemblement. Dans un avis rendu le 9 juillet 2004, la Cour internationale de justice (CIJ) a jugé illégale la construction par Israël du mur de séparation, qui doit s'étendre à terme en Cisjordanie sur plus de 650 km, et exigé son démantèlement.

L'Assemblée générale de l'ONU a aussi ordonné à Israël d'arrêter la construction

Mais celui-ci n'a pas tenu compte de ces demandes et continue la construction de ce que les Palestiniens appellent le "mur de l'apartheid". Ghaza a également entamé l'année 2011 sur fond de bombardements israéliens dans la nuit de samedi à dimanche, blessant deux Palestiniens, selon les services d'urgence palestiniens. Un des raids israéliens a eu lieu dans le camp de réfugiés de Nusseirat dans le centre de Ghaza, l'autre, dans le camp de réfugiés de Jablière, au nord de cette ville, soumise à un strict blocus sioniste depuis plus de quatre ans. Les attaques israéliennes interviennent alors que le processus de paix est en plein blocage depuis septembre dernier en raison

notamment du refus catégorique d'Israël de geler ses activités de colonisation dans les territoires occupés, une condition sine qua non des Palestiniens avant toute discussion avec l'ennemi. Dans ce contexte, les Palestiniens avaient annoncé fin décembre qu'ils allaient saisir le Conseil de sécurité des Nations unies pour lui présenter un projet de résolution "palestinien et arabe" exigeant le gel total de la colonisation israélienne dans les territoires occupés. "Nous irons devant le Conseil de sécurité dans les prochains jours pour présenter au Conseil de sécurité un projet de résolution palestinien et arabe sur l'arrêt de la colonisation dans les territoires palestiniens, en particulier à El-Qods, capitale de l'Etat palestinien, qui représente une ligne rouge pour l'ensemble des Palestiniens et des Arabes", avait déclaré à la presse Nabil Abou Roudeina, porte-parole présidentiel. L'examen du projet de résolution devrait se tenir sous la présidence tournante du Conseil de sécurité par la Bosnie en janvier, qui succède aux Etats-Unis, siégeant à la tête de cette instance des Nations unies pour le mois de décembre. Cependant, les Etats-Unis s'opposent à une telle résolution, qui constitue l'une des démarches palestiniennes en réponse à l'échec des négociations de paix israélo-palestiniennes, sous l'égide américaine, selon Saëb Arekat.

APS

PUB

Michael, vraiment mort !



La passion des fans pour les productions posthumes liées au roi de la pop semble marquer le pas.

14 décembre 2010, hôtel de Rothschild. La Fondation Pierre Bergé et associés met en vente une série de clichés inédits de Michael Jackson pris onze ans plus tôt par le photographe Arno Bani. L'ensemble des lots est cédé pour un total de 196.000 euros. Pas mal. Pas extraordinaire, non plus. Désamour des fans ? On pourrait le croire au vu de la sortie en demi-teinte de Michael, le premier album posthume du roi de la pop : Michael Jackson ne danse plus le moonwalk au sommet des charts. Aux États-Unis, il n'a atteint que la troisième place des classements après

Taylor Swift et Susan Boyle. En France, le succès est plus mitigé encore : Michael n'est entré que de justesse dans le top 5 au cours des deux premières semaines de mise en vente pour passer, huit jours après, à la dixième place. Et l'album a beau faire un carton en Italie, en Autriche ou en Allemagne, d'autres pays du Vieux Continent font la moue. Comme la Norvège et l'Irlande, où les acheteurs ne lui ont guère accordé que les 18e et 23e positions.



ÇA S'EST PASSÉ CE JOUR

1914 Le mythe mystère de la Joconde

En août 1911, Vincenzo Peruggia, peintre et décorateur au Louvre, enlève La Joconde de son cadre, la met sous son manteau et la vole. Le Louvre exploite cet événement d'une façon considérable. D'abord sous le choc, l'institution demeure fermée durant une semaine. La presse se déchaine contre le musée, ironisant qu'au moins, il restait le cadre. Alimentant le mythe, les journaux publient des pages d'information sur Léonard, sur Lisa Gherardini, sur le tableau. Le Louvre joue un rôle significatif à ce moment, mettant en scène l'espace vide où se trouvait La Joconde. Les visiteurs se massent pour observer les clous ayant servi à suspendre le tableau. Le temps s'écoulant, le choc et l'espoir de son retour font place à la résignation. En 1913, deux ans après le vol, le musée retire l'œuvre de son catalogue. L'institution la remplace par Baldassare Castiglione de Raphaël. Son retour spectaculaire la ressuscite. En novembre 1913, Perrugia essaie de vendre l'œuvre à un marchand d'art italien qui la retourne au Louvre ce jour. Le battage publicitaire qui s'ensuit redonne vie au mythe. Le musée replace l'œuvre au Salon carré en janvier. La foule se presse aux portes, redécouvrant la peinture.



1970 Le lauréat du jeu de la chance

Thierry Le Luron, ce célèbre imitateur, humoriste mais aussi chanteur et animateur de radio d'origine bretonne s'est fait connaître ce jour grâce à une émission de télé «Le jeu de la chance», une séquence de l'émission télévisée Télé Dimanche qu'il gagne six fois consécutives en chantant des airs plutôt classiques avant de choisir de se consacrer à l'imitation. Il interprète ses premiers sketches dans la même émission et imite Salvatore Adamo Jacques Chaban Delmas, un ancien Premier ministre français. Il sortira son premier disque «Le minis-



tère patraque» qui rencontre un grand succès. Il avait une particularité, celle de tester chaque soir auprès de ses amis ses derniers portraits féroces. Mais le clou restera sans conteste la parodie du mariage de Yves Mourousi, journaliste connu pour ses aventures masculines qu'il joue avec le non moins célèbre Coluche «en l'épousant pour le meilleur et pour le pire».

1972 Histoire d'un jeu populaire

Le jeu télévisé Des chiffres et des lettres a été créé par Armand Jammot et diffusé pour la Première fois sous ce titre le 4 janvier 1972 sur la deuxième chaîne de l'ORTF. Au cours de son histoire, ce programme, qui est la plus ancienne émission de la Télévision française toujours diffusée, a été diffusé sur Antenne 2, France 2 puis France 3. Ce jeu, qui mobilise les compétences en calcul et en vocabulaire des candidats, est actuellement présenté par Laurent Romejko, secondé par Arielle Boulouin-Prat et Bertrand Renard, qui vérifient les solutions proposées par les candidats. Ce jeu télévisé détient le record de longévité sur le petit écran

2007 Le Dakar annulé

Pour des raisons de sécurité en Mauritanie qui devait accueillir 8 étapes, l'édition 2008 du Dakar a été annulée. Suite à l'assassinat de quatre Français près d'Aleg, en Mauritanie, le 24 décembre 2007, Laurent Wauquiez, porte-parole du gouvernement français, avait fortement déconseillé aux ressortissants français de se rendre dans ce pays. La veille du départ de Lisbonne, le 4 janvier 2008, l'organisation annonce l'annulation du Dakar malgré les 2.500 personnes déjà présentes au Portugal pour participer au rallye. La Mauritanie prévoyait pourtant de mobiliser 4.000 policiers pour assurer la sécurité, mais les risques liés à la branche d'Al-Qaïda au Maghreb islamique ont conduit les organisateurs à suivre les recommandations du gouvernement français. Amaury Sport Organisation annonce le 11 février 2008 que le Rallye Dakar 2009 se déroulera du 3 au 18 janvier, au Chili et en Argentine avec un départ et une arrivée à Buenos Aires.



LE CARNET DU MIDI

1948 L'ÉCOLE DE FANCE 2



Patrice Drevet, qui a vu le jour dans la capitale française, est avant tout un journaliste mais aussi un homme politique de la formation Écologie. On le connaît surtout pour

l'avoir vu sur les écrans de France 2 présenter la météo. Il a fait ses débuts comme assistant monteur à Antenne 2, puis journaliste à TF1. Il deviendra responsable de l'édition du 20 Heures en 1974. Actuellement, il est conseiller de l'enseignement technologique, section audiovisuelle, auprès des Académies de Paris et de Versailles (réalisation de films sur les métiers). En 2009, il prend la tête de la liste Alliance écologiste indépendante de la circonscription Sud-Ouest, regroupant Génération Écologie à laquelle il appartient le Mouvement écologiste indépendant et La France en action.

1960 UN HUMANISTE RÉSISTANT S'EN VA

Albert Camus, élevé par sa mère mais surtout par une grand-mère autoritaire, et par un oncle boucher, a été un grand lecteur de Gide. Pauvre, il «apprend la misère» dans le quartier populaire de Belcourt, à Alger où ils ont émigrés



: «La misère m'empêcha de croire que tout est bien sous le soleil et dans l'histoire ; le soleil m'apprit que l'histoire n'est pas tout.» Sa mère, Catherine Sintès, d'origine espagnole, fait des ménages pour nourrir ses deux fils, Lucien et Albert. Camus éprouve pour elle une affection sans bornes, mais il n'y aura jamais de véritable communication entre l'enfant et cette mère exténuée par le travail, à demi-sourde et presque analphabète.

Il fréquente l'école communale, au CM2, son instituteur, Louis Germain, le distingue et conscient des facultés intellectuelles de l'enfant le fait travailler bénévolement après les heures de classe, et convainc sa famille de présenter le jeune écolier au concours des bourses qui allait lui permettre d'aller au lycée. Reçu, Camus entre au lycée Bugeaud d'Alger en 1924.

Camus est un adolescent heureux de vivre, sensuel, amoureux de la mer et des paysages algériens. Excellent nageur, c'est pourtant le football qui a sa préférence.

En 1936, Camus achève sa licence de philosophie. Les premières atteintes d'une tuberculose, qui le contraindra à de fréquents repos en cure, lui ferment l'accès à l'agrégation (il est rejeté deux fois à l'examen médical) et du professorat auquel il se destinait. Il doit rompre avec le parti communiste qui le somme de réviser ses convictions, favorables aux revendications musulmanes.

En 1940, Camus quitte l'Algérie pour la France. Mis à part un long séjour l'année suivante, il n'y reviendra plus que de loin en loin, mais les images lumineuses qu'il garde de sa terre natale continueront de vivre en lui.

Journaliste et résistant, il dénonce les massacres de Madagascar : «Nous faisons dans ces cas-là ce que nous avons reproché aux Allemands de faire.»

La cessation des activités journalistiques ne marque pas, loin s'en faut, la fin de l'engagement. Camus a toujours fait entendre sa voix et pris position dans l'Histoire, inlassablement lutté pour la justice et la défense de la dignité humaine. Il se verra décerner le prix Nobel de littérature avec «L'Étranger»

Il meurt dans un accident de voiture ce jour.

LES INFECTIONS NOSOCOMIALES

Un fardeau pour le Sud

Les infections liées aux soins concernent tous les pays du monde ! Une étude publiée dans la revue *The Lancet*, confirme toutefois qu'il s'agit d'un problème «majeur pour la sécurité des patients dans les pays en développement». Il n'y a pas lieu d'en être surpris, bien sûr, mais il est vrai que ces infections étaient jusqu'alors mal prises en compte dans la problématique du développement. Le constat étant posé, reste à y répondre... Dans un commentaire publié en marge de cette étude, le Dr Benedetta Allegranzi qui dirige à l'OMS le programme Un soin propre est un soin plus sûr, écarte toute stigmatisation. Elle rappelle en effet, que «dans les systèmes de santé des pays à revenu élevé, il est établi depuis longtemps que les infections liées aux soins sont une cause importante de décès évitables». Elle ajoute toutefois - et sans surprise, malheureusement... - que «la situation est encore pire dans les pays en développement, où le niveau de ces infections est au moins deux fois plus élevé». Parmi les facteurs qui augmentent le risque d'infections, Allegranzi pointe de nombreuses insuffisances : celles liées à «l'hygiène et à l'élimination des déchets». Celles encore «qui relèvent des infrastructures et des équipements». Elle met également en évidence le problème des «sous-effectifs et de l'absence de directives et de politiques» structurées en matière de santé. A ses yeux, la situation est loin d'être «insurmontable». Son amélioration passe notamment par «l'utilisation convenable des dispositifs de soins. Et le respect des procédures à suivre, ainsi que des pratiques optimales pour l'hygiène des mains». A condition bien sûr, de bénéficier d'un accès immédiat à de l'eau potable et à du savon...

ENFANTS ALLAITÉS DURANT SIX MOIS

Le risque infectieux diminué de 40 %

D'après une récente étude sur le sujet de l'allaitement maternel, des chercheurs seraient parvenus à prouver qu'un allaitement opéré durant les six premiers mois de la vie d'un enfant permettait de faire baisser le risque infectieux de 40%. L'étude a été menée par des chercheurs de l'Université de Crète qui ont étudié le lien entre nourrissons et allaitement. Ils ont ainsi étudié l'état de santé des bébés nourris exclusivement au sein et seraient parvenus à confirmer le lien entre allaitement maternel et réduction des épisodes infectieux, explique Santelog. Ainsi, pour les besoins de l'étude, 926 enfants ont été suivis par les chercheurs durant 12 mois, chercheurs qui ont étudié à la loupe le mode alimentaire de chaque bébé, en comparaison avec les possibles épisodes infectieux dont ont pu souffrir les enfants comme les otites ou la gastro-entérite. Ainsi, les chercheurs sont parvenus à mettre en avant le fait que les enfants qui ont été allaités durant au moins six mois, présentaient moins d'épisodes infectieux que les enfants nourris au biberon. Mais pour que l'allaitement maternel soit réellement protecteur, il doit être exclusif et non pas partiel. De plus, plusieurs autres facteurs jouent sur la qualité de l'allaitement maternel comme l'exposition à la fumée du tabac et l'origine ethnique, par exemple.

Et si la maladie d'Alzheimer était une maladie professionnelle ? C'est ce que suggère cette étude, en montrant que les ouvriers viticoles, fortement exposés aux pesticides, présentent un risque accru de développer une démence, dont la maladie d'Alzheimer...

PAR SORAYA HAKIM

Les pesticides sont des substances chimiques très dangereuses. Qu'il s'agisse d'insecticides, d'herbicides ou encore de fongicides (contre les champignons), les pesticides sont répandus dans les cultures pour lutter contre les organismes nuisibles. Le problème est que l'homme est lui aussi largement exposé à ces produits phytosanitaires, lesquels se retrouvent dans l'air, l'eau et les aliments. Or ces produits sont des cancérigènes avérés ou probables, et des perturbateurs endocriniens pour certains. Globalement, les pesticides sont déjà accusés de favoriser de nombreuses maladies, allant des cancers, à la baisse de ferti-

lité, en passant par la dépression et l'anxiété et les maladies neurodégénératives, dont font partie les démences et la maladie d'Alzheimer.

Pesticides et maladies professionnelles

Une nouvelle fois, le rôle des pesticides dans la survenue de démence est suggéré. Une centaine d'ouvriers effectuant des travaux dans une exploitation agricole en Gironde se sont portés volontaires pour passer des tests neurocomportementaux, au moment de l'inclusion dans l'étude, puis 4 ans plus tard. On s'aperçoit ainsi que la fréquence des troubles neurocomportementaux dépend

du degré d'exposition aux pesticides.

Plus les personnes sont directement exposées, comme les salariés chargés de la pulvérisation des pesticides ou de l'entretien des pulvérisateurs, moins bonne est leur performance aux tests, par rapport aux personnes peu ou pas exposées.

Globalement, le risque d'obtenir de faibles scores aux tests est cinq fois plus élevé chez les personnes directement exposées aux pesticides par rapport aux moins exposées.

L'exposition aux pesticides augmente le risque de maladie d'Alzheimer, ce qui fait de cette démence une maladie professionnelle. Il faut savoir que les

tests neurocomportementaux employés dans cette étude sont les mêmes que ceux utilisés par les médecins pour détecter les démences et la maladie d'Alzheimer.

Autrement dit, l'exposition aux pesticides constitue un facteur de risque important de développer une maladie d'Alzheimer et autre maladies neurodégénératives.

Certes, le rôle et l'importance des différents pesticides ne sont pas identifiés, mais cette étude témoigne une fois de plus du rôle délétère pour la santé physique et mentale des pesticides en général. Alors à quand l'interdiction des pesticides ?

S. H.

L'ALZHEIMER

Une maladie professionnelle



MÉNOPAUSE PRÉCOCE

Un phénomène assez rare

La ménopause précoce survient, comme son nom l'indique, plus tôt que la moyenne. Elle entraîne les mêmes effets qu'une ménopause «normale», mais peut avoir des causes bien spécifiques. Comme elle touche la femme jeune, la question d'une grossesse se pose particulièrement.

Si la ménopause survient habituellement vers la cinquantaine, les spécialistes parlent de ménopause précoce, ou plutôt de «dysfonction ovarienne prématurée», lorsqu'elle survient avant l'âge de 40 ans voire - c'est heureusement plus rare - de 30 ans. Celle-ci se manifeste par un arrêt des règles ou des troubles du cycle, des bouffées de chaleur, des troubles de l'humeur, une sécheresse vaginale... Ces symptômes doivent vous amener à consulter un médecin. Il pourra établir le diagnostic en recourant à des analyses sanguines (des dosages hormonaux) et en demandant une échographie.

Des causes diverses

Une ménopause précoce peut être provoquée par le traitement de certains cancers (ovariectomie, certaines chimiothérapies, des radiothérapies...). Certaines anomalies chromosomiques peuvent aussi être impliquées, ainsi que des maladies auto-immunes. Le tabagisme enfin, constitue un facteur de risque avéré. Cependant, il arrive très souvent que la cause précise

d'une ménopause précoce demeure indéterminée.

La prise en charge

Pour améliorer la qualité de vie de la patiente, mais aussi pour éviter les risques liés à la ménopause (ostéoporose, risques cardio-vasculaires), une prise en charge adaptée par THM (traitement hormonal de la ménopause) est préconisée. Celle-ci doit toujours se faire au cas par cas, et en respectant les dernières recommandations de l'Agence française de Sécurité sanitaire des Produits de Santé (AFSSaPS). Une prise en charge psychologique peut aussi être

proposée.

Par ailleurs, la ménopause précoce touche des femmes jeunes, qui par conséquent peuvent se trouver en situation de désir d'enfant. Si tel est le cas, il est indispensable de s'adresser à un spécialiste de la procréation médicalement assistée (PMA). Il sera ensuite nécessaire de passer par une fécondation in vitro (FIV) avec dons d'ovocytes. Si la ménopause est induite par un traitement chirurgical ou autre, il pourra vous être proposé de conserver vos ovocytes avant la mise en œuvre de ce traitement.

VOUS REPRENDREZ BIEN UN CHOCOLAT ?

Comment réduire la consommation

Une étude qui a été menée à Pittsburgh, aux Etats-Unis, a démontré que les gens qui s'imaginent manger divers aliments sont ensuite moins attirés par eux. Le terme d'habituation est bien connu. Il résume le principe selon lequel un organisme, soumis à un stimulus régulier, finit par atténuer sa réponse à ce stimulus. L'université de Pittsburgh a ainsi testé ce principe sur des participants, soumis à divers produits alimentaires. Les chercheurs ont demandé à certains candidats de se visualiser mangeant du chocolat, diverses sucreries ou du fromage, d'autres devaient s'imaginer en consommer moins d'une et plus d'une autre, etc. Après ces exercices de visualisation, des saladiers remplis de ces divers aliments étaient proposés et les candidats pouvaient se servir comme ils le souhaitaient. Il ressort de cette étude que les participants ayant imaginé manger de grandes quantités de chocolat, de sucreries ou de fromage avaient une appétence moins importante pour ces divers aliments. Ainsi, la représentation répétée d'une image mentale aurait des répercussions différentes de la simple évocation de cette même image. Le principe de répétition diminue l'appétit quand l'évocation unique le stimule.



Beignets de champignons



Ingrédients :

500 g de champignons
125 g de farine
1 jaune d'œuf
1 c. à café de persil haché
Sel
40 g de fromage frappé
60 cl d'huile pour friture

Préparation :

Nettoyer les champignons avec un linge humide, Fouetter dans un saladier le jaune d'œuf avec 20 cl d'eau glacée et une pincée de sel.
Incorporer la farine, fromage, persil.
Tremper les champignons dans la pâte à frire et les plonger dans l'huile de friture bien chaude.
Procéder en plusieurs fournées pour les servir très chaud.

Truffles noires au café



Ingrédients :

300 g de chocolat noir
150 g de crème fraîche
50 g de sucre glace
100 g de beurre mou
2 c. à soupe d'eau de fleur d'oranger
Pour l'enrobage
250 g de chocolat à 55 % de cacao au moins
5 cl de café corsé.

Préparation :

Casser le chocolat en morceaux et le faire fondre au bain-marie. Ajouter le sucre glace, le beurre, puis mélanger. Hors du feu, incorporer la crème fraîche et l'eau de fleur d'oranger. Travailler la préparation au fouet pendant 1 min, puis la mettre au réfrigérateur. Dès que la préparation est ferme, prélever des petites portions à l'aide d'une cuillère et former des boulettes de taille régulière en les roulant à la main. Préparer l'enrobage. Casser le chocolat en morceaux, le faire fondre au bain-marie avec le café jusqu'à ce qu'il soit lisse. Laisser tiédir. Poser une feuille de papier sulfurisé sur un plat. Immerger les truffles une à une dans le chocolat, puis les étirer avec le dos d'une petite cuillère avant qu'il ne se soit complètement solidifié. Déposer les truffles sur le papier sulfurisé et les laisser durcir.

COIFFURE

Comment rattraper une coupe ratée

Cheveux trop effilés, permanente trop frisée, couleur ratée... Votre rendez-vous chez le coiffeur a viré au cauchemar ? Pas de panique, voici comment rattraper le coup !

Votre coupe est trop effilée

On peut redonner à la coupe une certaine géométrie et éliminer les pointes trop fines pour redonner un peu de densité aux cheveux. On peut aussi utiliser des produits coiffants qui vont gagner le cheveu et se sécher tête en bas pour apporter plus de gonflant. Enfin côté couleur, on peut recréer du volume en trompe-l'œil avec des jeux d'ombres et de lumière, en optant, par exemple, pour une coloration dégradée avec des pointes claires et des racines plus foncées.

Votre permanente est trop frisée

Si la permanente est trop serrée, on peut détendre la

chevelure pour assouplir les boucles. On applique sur les cheveux le même produit qu'on a utilisé pour la permanente, mais cette fois-ci, on les peigne pour détendre un peu la matière capillaire et donner aux boucles un aspect plus maîtrisé.

Vos mèches sont trop épaisses. On préfère aujourd'hui utiliser d'autres techniques que les mèches, comme le balayage plus fin, mais si les mèches sont trop épaisses, on peut en refaire d'autres plus foncées, que l'on viendra fondre dans celles qui existent déjà. Attention, dans ce cas, c'est un vrai travail de coloriste qui nécessite des dosages spécifiques pour éviter que les pigments ne glissent au bout de trois ou quatre shampoings.

Votre carré est trop strict

Pas de soucis. Si le résultat paraît trop rigide, on peut toujours redégrader la coupe pour créer une forme différente. On peut aussi "retexturiser" l'ensemble, c'est-à-dire réeffiler les pointes pour casser le côté un peu trop strict de la coupe.

Conseil : Pour éviter ce genre de désagrément, il est



important que le coiffeur prenne le temps de discuter avant de couper afin de s'assurer que tout le monde est bien d'accord sur le chemin à prendre. L'écoute fait partie du métier. Si ce n'est pas le cas, il ne faut pas hésiter à bien préciser ce que l'on veut vraiment.

Votre coloration est trop foncée :

Quand la couleur est trop foncée, on peut "démaquiller"

le cheveu. Cela permet d'estomper les pigments artificiels et de redonner un peu de lumière. Il existe des shampoings spéciaux qui font "dégorgier" le cheveu. Mais on peut aussi réaliser un gommage, à l'eau d'abord, et si cela ne suffit pas avoir recours à des produits oxydants pour éclaircir la fibre. Attention, il faut y aller progressivement et en douceur pour ne pas trop agresser les cheveux, déjà fragilisés par la coloration.



CONSEILS PRATIQUES Entretien de vos mobiliers en cuir

Nourrissez et faites briller vos sièges en les frottant avec un mélange d'huile de lin et de vinaigre d'alcool.

Eventuellement avec du lait de toilette

Si vous les frottez avec des écorces d'orange ou de citron, ils reprendront tout de suite un air plus jeune. Quand aux éraflures, on peut essayer de les atténuer de la façon suivante : après les avoir délicatement lavées à l'eau savonneuse, passez un peu de colorant assorti à la teinte du cuir, recouvrez d'un peu de gomme arabique, laissez sécher et faites briller. Mais si vous les trouvez vraiment encrassés, passez un chiffon humecté d'eau additionnée de quelques gouttes d'ammoniaque, puis frottez avec une flanelle trempée dans du jus de citron.

A S T U C E S

Bien réussir les omelettes :



Chauffez la matière grasse dans une poêle, Versez les œufs battus et remuez avec une spatule. Dès que le liquide prend, mettez la poêle au four chaud, où votre omelette achèvera sa cuisson.

Baba moins sucré :



Au moment de servir, versez quelques cuillerées d'extrait de café sur le gâteau. Elles lui enlèveront son goût trop sucré.

Chocolat aromatisé :



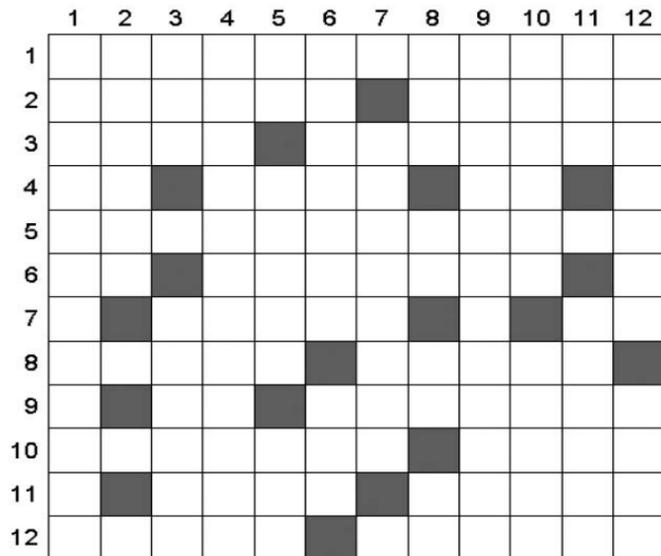
Pour donner beaucoup plus de saveur à un entremets au chocolat, faites fondre du chocolat en plaque dans un café très fort. Vous serez ravi du résultat.

Bon poulet grillé :



Un poulet cuit à la broche a une saveur particulière. Si vous voulez que le poulet cuit simplement dans votre four, ait un peu le même goût : faites-le bien flamber avant de l'enfourner.

Mots Croisés N°424



- Horizontalement :**
- Amortir
 - Parfaite. Epincette
 - Obstiné. Fatigants
 - Adjectif numéral. Pieux. Scandium
 - Anesthésie générale obtenue par inhalation d'éther
 - Article. Incapable
 - Cercles. Manuscrit
 - Prophète biblique. Nigaude
 - Sans lieu. Attachions
 - Prénoms masculin. Débarcadère
 - Dieu des Vents. Chambre
 - Masse. Roupillon

- Verticalement :**
- A tout bout de champ
 - Tortue
 - Filet au tennis. Saharien
 - Insecte
 - Année-lumière. Berbère. Atoll
 - Automobile à quatre portes. Brame
 - Eventreur
 - Article. Actinium. Au cœur de l'amour à l'anglaise. Titane
 - Laid
 - Badré. Farces
 - Demi continent. Conduisant
 - Gommes. Conviennent

Mots Fléchés N°424

extraconjugale	totale	limitée	refrain	bambins	bornai	excitent
empathie	évase- ront	réson- nent	note de clé	fonde- ment		grasse volaille
dernier avis					partie tendre	
bassin plat			fruitier du midi c'est l' actinium	imma- culé table de messe	partie du costume	
support de scène auteur inconnu						provo- cateur de désastre
		belle poire para- faient	désert		gratin du sud mouche africaine	
babioles			vrais			c'est un autre do
élément gazeux		petite tablette foulards de prêtre				
armateur biblique			bloqués			écout- toir situées d'office
quetteurs			de même			bruit de caisse posses- sif
	générale				force de la nature plante à signal	
convient	peintures à l'eau					
		règles d'état vase à cendres		calme parties de course		
longue file				mer grecque fin de forêt		société étoilée manqueur d'enfants
vierges			remarque		étable à cochons complé- ment	
			entraîner			volonté
douze mois		elle fend la vague				grosse araignée
évidé		élimé		lire avec peine édile mu- nicipal		
	répandue				tournoi pour tous capable	belle tresse
déjoua	pièce de 5 francs			paisible		avant midi refus très net
		poil de paupière marque d'infinif		note de diapason	ornée de couleurs voisine de Dijon	
vu dans un livre abjura						belles pièces de viande
étroit			habitants de la lune			

SUDOKU N°424

	9			7		8	3	
1	3		8		9			5
		5	6					2
				8		4		9
6							8	7
2			5		7			
7				1			2	8
	2		7			6		3
				6				

Mots-Maxi N°424

Créez le maximum de mots à partir des dix lettres proposées.

LETTRES PROPOSÉES :

F P I O R U M N P A

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

SOLUTIONS

MOTS CROISÉS N°423

PACIFICATEUR
ECALE. OCEANE
IRRITER. BU. C
NEREIS. BE. OH
T. ONCTUOSITE
UNS. H. TISSER
RISEES. TAS. C
LEAN. LAI. ATH
URBANISER. HI
R. L. ACTRICES
EJECTER. LEST
RE. HORODATEE

MOTS FLECHÉS N°423

P. E. V. A. P. D. B
P. R. E. S. S. I. N. G. E. R. O. D. A.
E. X. T. E. R. I. E. U. R. E. S. N.
A. T. T. E. N. U. S. R. I. V. E. R. A.
E. R. R. A. S. P. E. L. E. R. I. N.
A. N. A. T. I. R. E. L. O. G. E.
T. O. R. S. A. D. E. M. E. N. U. S.
M. I. R. A. R. E. T. R. O. T. E.
E. D. I. C. T. E. R. O. N. T. U. S.
P. U. I. S. A. S. I. N. T. E. G. R. E.
S. N. O. B. L. E. S. D. T. E. S. T.
R. E. A. N. I. M. E. S. A. R. A. T.
I. N. N. E. S. A. V. A. N. C. E.
M. A. R. E. E. E. M. P. E. S. T. E. R.
M. E. R. G. R. O. I. N. E. R. S.
E. N. S. A. B. L. A. C. A. S. S. E.
E. A. I. R. I. S. E. N. E. M. I.
U. S. A. O. S. V. I. T. R. I. O. L.
I. N. F. U. S. E. E. S. I. G. N. E.
F. E. T. E. R. I. N. N. U. I. T.
S. E. R. R. E. L. A. S. S. E. S.

SUDOKU N°423

5	7	9	6	2	1	8	4	3
8	2	1	3	5	4	7	6	9
6	3	4	8	9	7	2	5	1
1	4	8	5	3	2	6	9	7
2	9	3	4	7	6	1	8	5
7	6	5	9	1	8	3	2	4
9	1	6	7	8	5	4	3	2
4	5	7	2	6	3	9	1	8
3	8	2	1	4	9	5	7	6

MOTS-MAXI

ROUMAIN
PROPFAN
FIRMAN
FORAIN
FOURMI
FOURNI
FRIPON
FUMOIR
PAPION
PARFUM

PROGRAMME TÉLÉ



09h30 : djourouh el hayet
10h00 : el hale el moula'eme
10h25 : ahlem ghoume
11h00 : questions d'actu
12h00 : journal en français
12h20 : louiza fernanda
13h35 : beyt djedi II
14h25 : sarkhet el miyeh
15h00 : rawai'e el cirque el roussi n°15
16h30 : qaher el bihar
17h00 : el djaouale
17h25 : moutaât el maida
18h00 : journal en amazigh
18h25 : djourouh el hayet
19h00 : journal en français
19h30 : canal azur
20h00 : journal en arabe
20h45 : nass m'lah city III
21h00 : trésors d'algérie
22h00 : expression livre
23h00 : hamid el aidaoui
00h00 : journal en arabe information



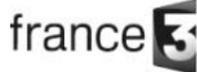
06:25 Zoé Kézako : Mégatroc
06:45 Tfo
08:20 Météo
08:25 Téléshopping
09:15 Père et maire
11:00 Météo
11:05 Las Vegas : Faux jetons
11:55 Petits plats en équilibre
12:00 Les 12 Coups de Midi !
12:50 L'affiche du jour
13:00 Journal
13:45 Petits plats en équilibre
13:50 Au coeur des Restos
13:52 Météo
13:55 Les feux de l'amour
14:55 Intime conviction
16:45 Brothers & Sisters Justin
17:35 New York, police judiciaire
18:25 Une famille en or
19:05 Le juste prix
19:50 La prochaine fois, c'est chez moi

19:55 Météo
20:00 Journal
20:35 C'est ma Terre
20:37 Courses et paris du jour
20:40 Météo
20:45 Les Experts
21:30 Les Experts
22:15 Les Experts
23:10 Appels d'urgence
01:00 Enquêtes et révélations
02:25 Perdus dans l'espace
04:25 Musique
04:50 Histoires naturelles



06:00 Les Z'Amours
06:25 Point route
06:30 Télématin
09:05 Dans quelle éta-gère
09:10 Des jours et des vies
09:35 Amour, gloire et beauté
09:55 C'est au programme
10:20 Foudre
10:50 Météo
10:55 Motus
11:30 Les Z'Amours
12:00 Tout le monde veut prendre sa place
12:50 Soyons prévoyants
12:55 Météo
13:00 Journal
13:45 Météo
13:50 Consomag
13:55 Expression directe : PS
14:05 Toute une histoire
15:15 Comment ça va bien !
16:20 Le Renard
17:10 Paris sportifs
17:20 En toutes lettres
17:57 CD'aujourd'hui
18:00 On n'demande qu'à en rire
19:00 N'oubliez pas les paroles
19:50 Image du jour : Dakar 2011
19:55 Météo
20:00 Journal
20:29 Soyons prévoyants
20:30 Météo
20:35 2010, une année sur la Terre

22:00 Ma maison de A à Z
22:05 Plein 2 ciné
22:15 Un jour/un destin :
23:40 Dans quelle éta-gère
23:45 Journal de la nuit
23:55 Météo
00:00 CD'aujourd'hui
00:05 Dakar 2011, le bivouac
00:30 Toute une histoire
01:30 Dans le secret des pompiers
02:25 20 ans à Tel Aviv



06:00 Euronews
06:40 Plus belle la vie
07:10 Ludo
08:50 Des histoires et des vies
09:45 Inspecteur Derrick
10:35 Côté maison
11:10 Côté cuisine
11:40 Consomag
11:44 Le 12/13
11:45 Météo
11:50 Edition de l'outre-mer
11:55 Météo
12:00 Journal régional
12:25 Journal national
12:55 Météo
13:00 30 millions d'amis
13:35 En course sur France 3
13:55 En quête de preuves
14:50 Keno
14:55 Inspecteur Barnaby
16:40 Culturebox
16:45 Slam
17:15 Un livre un jour
17:25 Des chiffres et des lettres
18:00 Questions pour un champion
18:40 19/20
18:43 Edition locale
18:58 Journal régional
19:25 Journal national
19:58 Météo
20:00 Tout le sport
20:05 Comprendre la route
20:10 Plus belle la vie
20:35 Famille d'accueil
21:30 Famille d'accueil
22:25 Une histoire épique

22:27 Météo
22:30 Soir 3



06:00 M6 Music
07:00 Météo
08:10 M6 clips
08:55 Météo
09:00 M6 boutique
10:00 Météo
10:05 Dr Quinn
10:55 Dr Quinn, femme médecin
11:45 Dr Quinn
12:40 Météo
12:45 Le 12 45
13:00 Scènes de ménages
13:40 Météo
13:45 Mes amours à contrecœur
15:30 La profondeur des sentiments
17:00 Missing
17:45 Un dîner presque parfait
18:45 100 % mag
19:40 Météo
19:45 Le 19 45
20:05 Scènes de ménages
20:45 L'amour est dans le pré
23:00 Ils ont trouvé l'amour dans le pré
00:10 L'amour est dans le pré
01:20 Météo
01:25 Evi - Urgences disparitions
02:55 M6 Music



19:00 Arte Journal
19:30 Cuisines des terroirs
19:55 Sur les traces de Marco Polo
20:40 Little Buddha
22:55 Les invincibles
23:45 Les invincibles
00:45 Au coeur de la nuit
01:35 Paris, les années lumineuses : 1905-1930
03:25 Harlem à Montmartre



06:00 Gym direct
07:30 Télé achat
09:00 Déco 8
09:25 Les dessous de table de
09:45 Morandini !
10:50 24h people
11:30 A vos recettes
12:00 Papa Schultz : Trahison
12:25 Papa Schultz
12:55 Papa Schultz : Cinéma
13:35 Maigret
15:15 Maigret
17:00 Drôles de vidéos
18:25 Africa Eco Race
18:30 Le nouveau journal
18:45 Morandini !
19:55 24h people
20:40 Nuits blanches à Seattle
22:30 Addicted to Love
00:15 Morandini !
01:15 24h people
01:50 24h people, la spéciale
03:30 Voyage au bout de la nuit



06:40 Téléachat
09:40 Tellement people
10:15 La belle et le cowboy
11:10 Top chef
12:05 Friends
12:35 Friends
13:00 Friends
13:35 Commissaire Moulin
15:10 Commissaire Moulin
16:45 Disney Break
16:46 Jonas
17:15 Zeke et Luther
17:45 Stargate Atlantis
18:40 Stargate Atlantis : Invulnérable
19:30 Stargate Atlantis
20:35 Police Academy
22:20 Police Academy
00:00 Stargate Atlantis
00:50 Stargate Atlantis

LA SELECTION DU JOUR



21h30

Les Experts : Manhattan



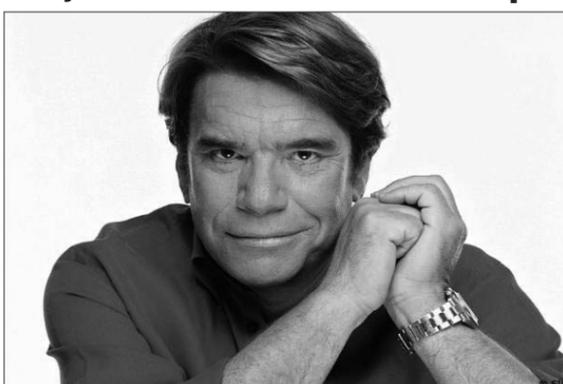
Réalisateur : Jeff Thomas. Avec : Gary Sinise (Det. Mac Taylor), Melina Kanakaredes (Det. Stella Bonasera), Carmine Giovinazzo (Det. Danny Messer), Anna Belknap (Det. Lindsay Monroe), Hill Harper (Dr. Sheldon Hawkes).

Une jeune femme, Brooke Hallworth, s'écroule dans le hall de réception d'un hôtel, blessée à la tête. Ses traces de sang mènent Flack et Stella à une chambre où ils découvrent le cadavre de son compagnon, Jesse Lewis, tué d'une balle à l'abdomen.



22h15

Un jour/un destin : Bernard Tapie



Présentateur : Laurent Delahousse. Réalisateur : Serge Khalfon.

Mais qu'est-ce qui fait courir Bernard Tapie depuis plus de 30 ans ? Qui se cache derrière l'aventurier, l'homme de télévision, l'homme d'affaires, le président de l'OM, le comédien ? Pour comprendre les énigmes d'une telle personnalité, il faut remonter aux origines de l'histoire en banlieue parisienne et dérouler le fil de sa vie où se mêlent l'ambition et la soif de reconnaissance.



22h55

Enfants battus :
La justice aurait dû les sauver

Réalisateur: Anne Gintzburger.
Marina, 8 ans, est morte au milieu de l'été 2009 dans le silence et dans l'indifférence. Battue à mort par son père et sa mère. Avant elle, Dylan ou Enzo ont subi, dans le silence et des années durant, des sévices de la part de leurs parents, de leurs familles. Que se passe-t-il en France ? Pourquoi ne parvient-on pas à protéger les enfants ?



Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni

e-mail : direction@lemidi-dz.com

Directrice de la publication
Sihem Henine

e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard :
021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicité s'adresser à
l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine :
100, rue Larbi Ben M'hidi -
Constantine - Tél/Fax : 031.64.17.53

Bureau de Annaba
24 rue Med-Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou
Cité Mohamed-Boudiaf BT 29 A
Nouvelle-Ville T. O.
Tél-Fax : 026.21.56.78
Bureau régional de Béjaïa : Cité des
600-Logements BT B03 Ihaddadene -
Béjaïa - Tél/Fax : 034.21.56.13.

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi libre
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16
CCP : 37 22 55 clé 54
Adresse : 26 rue Didouche-Mourad

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

La Californie s'offre la plus grande centrale solaire du monde



La centrale exploitera des miroirs paraboliques géants

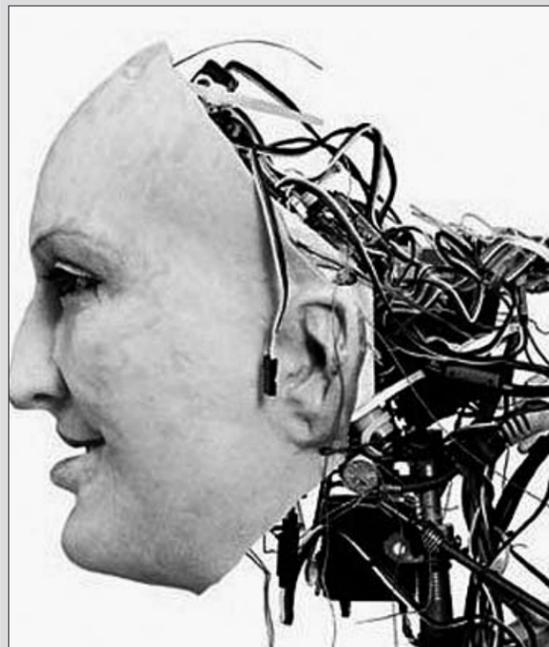
1.000 MW, soit l'électricité nécessaire à 300.000 foyers : telle sera la puissance de la centrale solaire qui va sortir de terre près de Blythe, en Californie. Développé par la société allemande Solar Millennium, le projet, réparti en quatre tranches de 242 MW, occupera en tout 2.833 hectares de terrains publics près de la frontière de l'Arizona, 360 km à l'Est de Los Angeles. La construction des deux premières tranches a démarré la fin 2010, pour un démarrage des opérations fin 2011-début 2012. Le budget annoncé est de 6 milliards de dollars, soit 4,3 milliards

d'euros. Pour une puissance de l'ordre du gigawatt, comparable à celle d'un réacteur nucléaire, la technologie employée est de type «solaire thermique concentré» : la lumière solaire est concentrée par des rangées de miroirs paraboliques sur un conduit contenant un liquide caloporteur. La chaleur ainsi collectée est ensuite transférée à un circuit de vapeur sous pression, qui va lui-même faire tourner une turbine connectée à un alternateur. Blythe est le sixième projet de ce type approuvé en Californie (un septième est annoncé pour les semaines qui vien-

nent), de quoi porter la puissance solaire produite dans l'Etat à 3.000 MW. Mais cet ambitieux programme pourrait être déjà dépassé en taille par un autre chantier pharaonique : l'Afrique du Sud étudie, en effet, une méga-centrale de 5.000 MW dans le désert du Kalahari. De quoi fournir un huitième de l'électricité du pays (et réduire sa consommation de charbon, principale source d'énergie locale et gros émetteur de CO2). Reste, cependant, à démontrer la faisabilité du projet et boucler un budget à la hauteur : 21,3 milliards de dollars, soit 15,3 milliards d'euros.

INNOVATIONS

L'intelligence artificielle va transformer le web, selon un patron russe



L'émergence de l'intelligence artificielle va transformer l'industrie de l'internet et les réseaux sociaux dans les dix années à venir, a déclaré, la semaine dernière, l'homme d'affaires russe spécialisé dans l'internet, Iouri Milner, dans une interview au quotidien russe Vedomosti.

"Si vous posez une question dans dix ans sur un réseau social et que vous obtenez une réponse, vous ne saurez pas si c'est un ordinateur ou une personne qui vous a répondu", a déclaré M. Milner, directeur général de Digital Sky Technologies Global, une société d'investissement dans l'internet, et président du conseil d'administration du groupe Mail.ru.

Jusqu'en septembre, DST Global et Mail.ru Group étaient regroupés sous la même appellation de Digital Sky Technologies.

"Lorsque vous recevrez une demande, vous ne saurez pas si elle a été envoyée par une personne ou par l'intelligence artificielle. Et en répondant, vous aidez l'ordinateur à créer un algorithme", a-t-il ajouté.

Mail.ru, qui est partiellement détenu par le milliardaire Alicher Ousmanov, propriétaire d'Arsenal, le célèbre club de football londonien, a réalisé en novembre une entrée en fanfare à la Bourse de Londres.

Le groupe est numéro un de l'internet sur les marchés russophones et en Europe de l'Est.

Mail.ru détient, outre le portail russe du même nom Mail.ru, la messagerie instantanée ICQ, rachetée au printemps dernier à AOL, ainsi que le réseau social Odnoklassniki.ru.

Mail.ru dispose également de participations dans l'éditeur de jeux pour réseaux sociaux Zynga, le géant américain des offres spéciales sur internet Groupon, le réseau social VKontakte.ru, considéré comme le "Facebook russe" et dans le premier réseau social au monde, Facebook, avec une participation à hauteur de 2,4% du capital.

Dans son entretien à Vedomosti, M. Milner a défendu la stratégie du groupe Mail.ru de se spécialiser dans l'internet.

"Nous avons choisi comme stratégie d'être des experts dans un secteur très étroit. C'est ce qui nous différencie le plus de la majorité des investisseurs", a-t-il déclaré.

L'encyclopédie

DES INVENTIONS

CLONAGE ANIMAL

Invention de Ian Wilmut

SECTEUR Biologie

DATE 05 juillet 1996

Le clonage est une méthode pour obtenir une ou plusieurs copies génétiquement identiques d'un même individu. C'est le 5 juillet 1996 que naît le premier mammifère cloné : la brebis Dolly. Elle aura été la seule survivante de 277 tentatives, les 276 précédentes s'étant soldées par des animaux morts ou anormaux. Victime d'une maladie pulmonaire, Dolly sera euthanasiée le 14 février 2003.

Après la brebis, le clonage s'applique rapidement à d'autres races animales : vache, porc, souris, chien...

En février 2004, une équipe sud-coréenne obtient pour la première fois



des embryons humains clonés. Mis en culture, ceux-ci permettent d'obtenir des "cellules souches". Ce clonage thérapeutique, qui reste controversé, pourrait notamment servir à soigner de nom-

breuses maladies.

Le clonage humain est interdit par l'Unesco et l'ONU. La France a de son côté signé une loi de bioéthique qui interdit formellement le clonage humain.

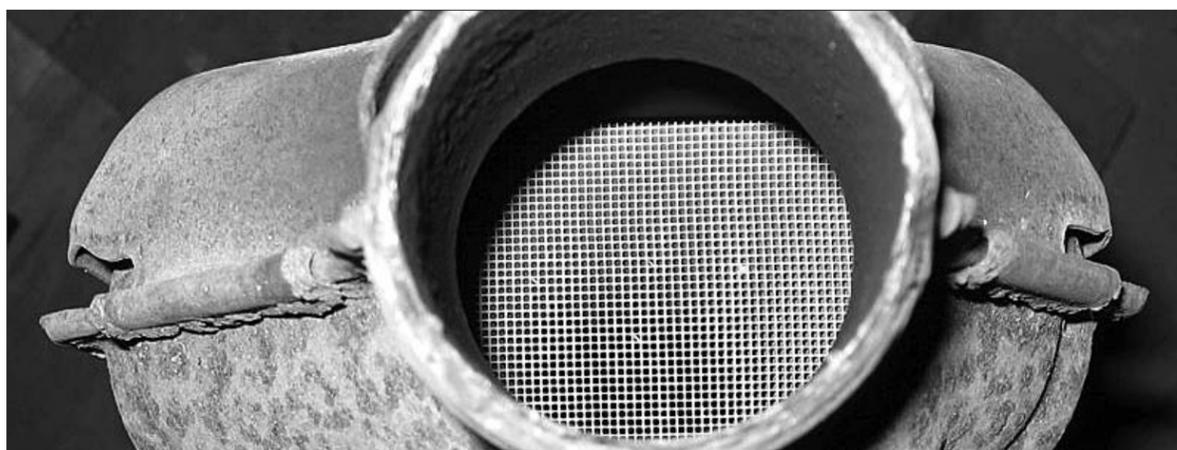
COMPRENDRE LA SCIENCE

A quoi sert le pot catalytique (pot d'échappement) ?

Le pot catalytique transforme les éléments toxiques (monoxyde de carbone CO, oxydes d'azote NOx...) des gaz d'échappement en vapeur d'eau, azote (N2) et dioxyde de carbone (CO2) inoffensifs pour la santé, même si ce dernier contribue à l'effet de serre.

Le pot d'échappement utilise le principe de la catalyse pour favoriser ou accélérer les réactions chimiques de transformations des éléments toxiques en éléments qui le sont moins. La catalyse est permise par la circulation des gaz à hautes températures dans une structure en nid d'abeille (cf. illustration) recouverte de métaux précieux.

Globalement, ce système a diminué par trois les émissions de monoxyde de carbone, d'oxydes d'azote et d'hydrocarbures imbrûlés des voitures (si l'on ne considère pas les gaz à effet de serre).



Horaires des prières

Annaba	Alger	Tlemçen
Fajr : 6h02	Fajr : 6h21	Fajr : 6h36
Dohr : 12h34	Dohr : 12h53	Dohr : 13h11
Asr : 15h08	Asr : 15h27	Asr : 15h49
Maghreb : 17h26	Maghreb : 17h45	Maghreb : 18h7
Icha : 18h56	Icha : 19h15	Icha : 19h35

Le **MIDI LIBRE** met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.

07.77.10.49.42
05.50.18.37.57

MEILLEUR ESPOIR DE L'ANNÉE 2010

ABDERRAHMANE ANOU, L'ESPOIR QUI FAIT RÊVER

Le jeune athlète Abderrahmane Anou (athlétisme), élu meilleur "Espoir" algérien de l'année 2010 à la faveur du sondage "Brahim Dahmani" de l'APS, s'est illustré par un titre de vice-champion du Monde juniors au 1.500 m réalisé lors des Mondiaux de Moncton (Canada), offrant à l'Algérie, la seule consécration de la compétition.

"Je suis très heureux d'avoir été élu meilleur espoir algérien de l'année 2010. C'est également un honneur pour moi que je sois plébiscité par la presse nationale pour ce titre qui restera gravé dans ma mémoire et me stimulera à travailler davantage", a déclaré Anou à l'APS, à l'issue de l'annonce des résultats. La consécration du jeune athlète a été très largement soutenue par les médias algériens (43) ayant pris part à ce sondage. L'enfant de Diar El-Djemaâ (Alger) mérite amplement cette consécration obtenue à l'issue du sondage APS auquel ont pris part les organes de presse nationaux. Anou a récolté 280 points, devançant de loin, le boxeur Koceila Kenzi (100 points). Agé de 19 ans (29 janvier 1991), le vice-champion du Monde (1500 m) de Moncton et champion d'Algérie du 800 m et 1500 m en 2010, est issu d'une famille de sportifs dont le père Mohamed est son propre entraîneur. La carrière de Abderrahmane Anou a commencé à l'âge de 9 ans à l'OC Alger, son club de toujours (depuis l'école) et avec lequel, il compte sous les conseils de son père, lui offrir d'autres succès et consécration à l'avenir. La 1re expérience de Anou en compétition officielle a été le championnat arabe d'Alger où il s'est classé en 7e position sur 43 participants. "J'étais le 1er Algérien classé, ainsi qu'au Mondial de Canada", a tenu à préciser l'athlète de l'OCA.



PH : D.F.

Les capacités athlétiques d'Anou sont mises à profit par son père Mohamed qui s'était fixé pour objectif d'arriver en finale des Mondiaux de Moncton. "On a travaillé ensemble pour atteindre la finale, et une fois cet objectif atteint, tout était permis. Je savais que j'avais les mêmes chances que les autres concurrents et que le podium se disputera sur de petits détails", a expliqué Abderrahmane Anou. L'athlète ne compte pas s'arrêter là, et a l'ambition de se qualifier aux Jeux Olympiques de Londres (2012), dans l'épreuve du 1500 m, avec les minimas "B", qu'il a déjà avec le chrono (3:38.86) réalisé

lors des derniers Mondiaux qui constitue également la 3e meilleure performance algérienne chez les juniors, après celles de Saidi Sief (3:37) et nourredine Morceli (3:38). "J'ai une grande marge de progression et j'ai les capacités d'améliorer ce chrono et avec les conseils prodigués par mon père qui veille au plus fin, et plus de persévérance et de sérieux, je peux y arriver", a souligné l'athlète aux grandes ambitions. "Je veux monter sur un podium mondial chez les seniors, et ça sera peut-être en 2015, Incha Allah, à l'occasion des Mondiaux d'Angleterre", espère Abderrahmane Anou. **APS**

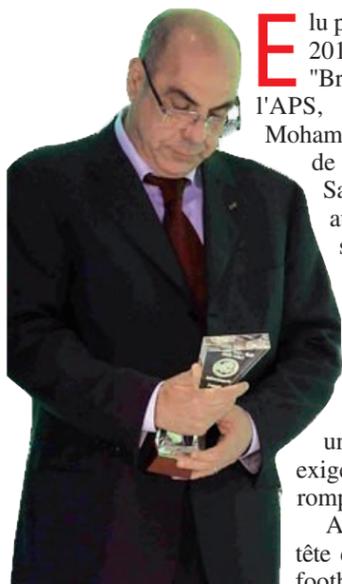
À PARTIR DE VENDREDI PROCHAIN

Les neurologues en formation

La Société algérienne de radiologie et d'imagerie médicale (Sarim) organise du 7 au 11 du mois courant à Alger, une formation en neuroradiologie qui sera encadrée par des sommités dans le domaine, tels que le professeur Fabrice Bonneville, service de neuroradiologie à Toulouse, le professeur Jacques Clarisse neuroradiologue, neurologue et neurochirurgien, le professeur Jean-Pierre Pruvo chef de service de neuroradiologie à Lille, secrétaire général de la Société française de radiologie (SFR), le professeur Lounes Medjek ancien chef de service au HCA Ain Naâdja et le professeur Myriem Abada-Bendib neurologue au CHU de Bab El-Oued. «L'IRM : les séquences, imagerie des AVC, scanner et IRM», «Cas cliniques», «Imagerie tumeurs intra et extra-cérébrales», «Imagerie de l'hypophyse et de la région sellaire», «Imagerie du rachis lombaire», «Malformations congénitales rachidiennes et crânio-encéphaliques», «Imagerie cervicale et thoracique», «Imagerie de la moelle épinière», «Critères diagnostics de la sclérose en plaques», «Sclérose en plaques», «Atteintes neurologiques des maladies du système nerveux» seront les thèmes qui seront abordés au cours de ces réunions qui vont s'étaler sur cinq jours.

PERSONNALITÉ SPORTIVE 2010

Mohamed Raouraoua, le "catalyseur" du football algérien



Elu personnalité sportive de l'année 2010 en Algérie par le sondage "Brahim-Dahmani" organisé par l'APS, le président de la FAF, Mohamed Raouraoua, est, aux côtés de l'ancien sélectionneur Rabah Saâdane, l'homme qui a permis au football algérien de revenir sur le devant de la scène internationale en arrachant une qualification à un Mondial, après 24 ans de disette. Agé de 65 ans, ce personnage charismatique est décrit par bon nombre de ses proches comme un organisateur hors-pair, très exigeant et un homme de contact rompu aux affaires du football. Après un premier passage à la tête de la Fédération algérienne de football (FAF) de 2001 à 2005, M.

Raouraoua est revenu présider aux destinées de la balle ronde algérienne en 2009 avec un objectif bien précis : redorer le blason passablement terni du football national. "El-Hadj", comme aime à l'appeler ses proches, peut se targuer d'avoir permis à des centaines de jeunes joueurs de porter le "maillot du cœur" après avoir représenté leur pays d'adoption, en faisant voter favorablement lors du congrès de la Fédération internationale de football (FIFA), fin mai 2009 aux Bahamas, une nouvelle disposition concernant les bi-nationaux. Cette dernière permet dorénavant aux joueurs qui ont évolué dans les jeunes catégories (U15 ou U17) de leur pays d'adoption de rendre le maillot national de leur pays d'origine.

Abdelkader Ghezzal dans le viseur de Torino

L'attaquant international algérien de Bari (Série A italienne) Abdelkader Ghezzal, intéresse le sociétaire de la Série B, Torino, en vue d'un transfert durant le mercato hivernal, rapporte lundi le site Dzfoot. Ainsi, le profil de l'attaquant algérien de Bari intéresse les Turinois, qui aspirent à retrouver la première division cette saison. Toutefois, les Baresis ne laisseront pas filer leurs joueurs si facilement. Lanterne rouge de série A à 4 points du premier non reléguable, la situation du club n'est pas désespérée et il fera tout pour se maintenir et quand bien même il venait à descendre, Bari négocierait en juin le départ de ses joueurs. Ghezzal qui devait reprendre jeudi la compétition face à Lecce en Championnat d'Italie, suite à sa blessure aux adducteurs, risque de manquer ce derby, en raison d'une douleur aux adducteurs. Abdelkader Ghezzal a rejoint Bari durant l'intersaison en provenance de Sienne, pour un contrat de 4 ans, rappelle-t-on.

APS

ENLÈVEMENT DE DEUX CITOYENS SAHRAOIS

La Gendarmerie royale marocaine pointée du doigt

Les citoyens sahraouis, Rekibi El-Gherdak et Yahdih Bourhimi ont été enlevés par les services de la Gendarmerie royale marocaine pour avoir participé aux événements de Gdeim Izik à El-Ayoun occupée suite à l'intervention violente des forces de l'occupation marocaines, a rapporté dimanche l'agence de presse sahraouie (SPS) citant des sources des droits de l'Homme à El-Ayoun. Des éléments relevant de la Gendarmerie marocaine ont conduit les deux citoyens sahraouis à la brigade de la gendarmerie à El-Ayoun où ils ont subi des interrogatoires pour avoir participé aux manifestations dont cette ville a été le théâtre après l'attaque violente du camp Gdeim Izik par les forces marocaines, indique la même source. Rekibi El-Gherdak, 22 ans avait été arrêté samedi soir au quartier El-Matar alors que Yahdih Bourhimi avait été arrêté au quartier Smara, rappelle la même source. Yahdih Bourhimi est incarcéré à la prison de Carcel Negra alors que le sort de Rekibi El-Gherdak reste inconnu, rappelle encore SPS.

APS